

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU

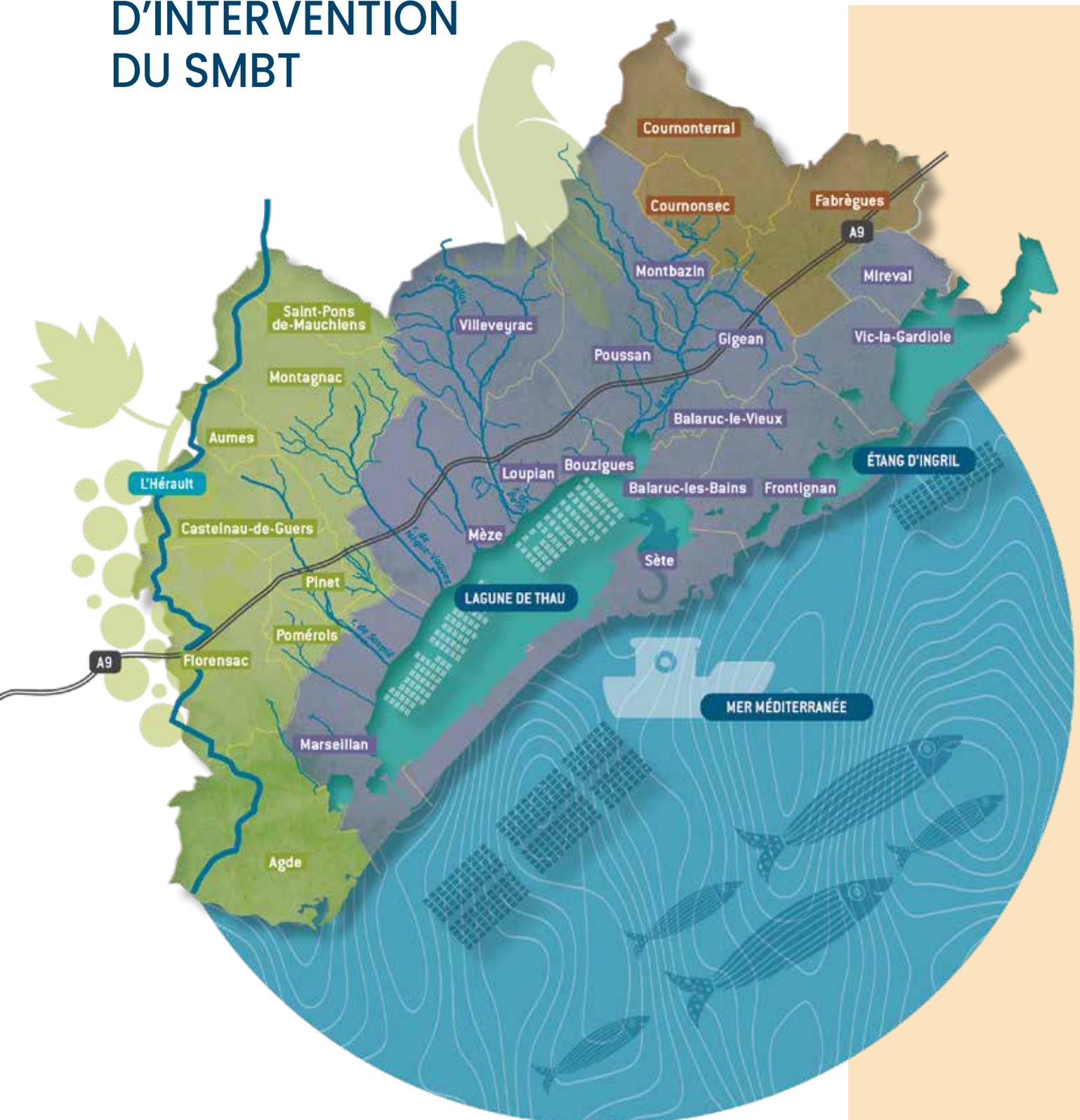
PROMOTEUR D'UNE ÉCOLOGIE NOVATRICE

ÉDITION 2024 > RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

[P4] LE SMBT EN BREF [P7] UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
[P11] LES CITOYENS SE METTENT À L'EAU [P13] RETOUR SUR LA SPÉCIALE « CULTURE
DU RISQUE » [P16] VERS UN PROJET ALIMENTAIRE CONCERTÉ ET OPÉRATIONNEL
[P20] EAUX SOUTERRAINES : UNE ANNÉE SOUS HAUTE SURVEILLANCE [P30] FAIRE DES COURS
D'EAU NOS ALLIÉS [P36] LE PAPI DE THAU EST SUR LES RAILS [P38] LE COMITÉ SYNDICAL


Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU SMBT



3 collectivités membres



ÉDITORIAL

MIEUX CONNAÎTRE LES RISQUES NATURELS ET VIVRE AVEC



Les assises Ora maritima se sont tenues en octobre 2023 autour d'un thème majeur : comment vivre avec les risques naturels et s'en prémunir. La biennale des assises, qui a une fois encore connu un vif succès auprès des habitants, a été l'occasion de rassembler élus, techniciens, entreprises, scientifiques, associations autour de la question des risques d'inondation. Les intervenants de ces journées ouvertes au grand public ont partagé un même constat : les risques sont bien présents mais des solutions existent pour

permettre à nos territoires littoraux méditerranéens de s'adapter. Grâce aux dispositifs d'avertissement comme VigiThau risques, aux outils d'alerte connectés à l'IA comme le projet GardIAN, Thau montre sa capacité à améliorer sa résilience face aux risques et pouvoir vivre sereinement. Le programme de prévention des inondations (PEP-PAPI) porté par le SMBT, dont les actions ont démarré en 2023, rassure également sur le niveau d'engagement de l'État et des collectivités.

L'année 2023 a été marquée par le retour de l'inversac sur la source de la Vise dans la lagune de Thau. Pour rappel, ce phénomène se traduit par l'entrée des eaux saumâtres de la lagune dans l'aquifère, qui se salinise et fragilise ses usages, notamment le thermalisme. Nous restons mobilisés pour trouver des solutions afin de sauvegarder notre unique ressource en eau. En partenariat avec le BRGM*, et soutenu par l'État, un projet d'équipement pour empêcher les intrusions d'eau salée est à l'étude et devrait se concrétiser rapidement grâce à la mobilisation de tous les partenaires**.

Parmi les belles concrétisations de 2023, on notera la labellisation de la lagune en Aire marine protégée. Une exposition itinérante et participative a été élaborée par les équipes du Syndicat mixte pour célébrer la lagune, avec une première étape à Mèze lors du Temps de l'étang. Une occasion de montrer l'extrême richesse de notre écosystème lagunaire, mais également sa fragilité qui oblige chacun de nous, habitant, collectivité, visiteur à demeurer vigilant.

L'animation autour du Projet alimentaire de territoire porté par le Syndicat mixte a été productive avec les dernières commissions consultatives tenues en 2023. Le programme d'actions qui se dessine est ambitieux. Il doit amener notre territoire à conforter son patrimoine alimentaire (la vigne, la conchyliculture, la pêche) tout en devenant plus nourricier. Soutenir les exploitants désireux de se diversifier, communiquer auprès de tous les publics sur les produits locaux ou encore développer les liens entre la restauration collective et les producteurs locaux : un programme de 33 actions qui sera présenté puis mis en œuvre dès 2024. Une manière de montrer que l'alimentation peut être un vrai levier économique pour notre territoire.

Je me félicite enfin que de nombreux citoyens se soient unis à l'équipe du SMBT en 2023 pour faire de Thau un territoire en transition : les jeunes de Balaruc-le-Vieux autour du Jardin de demain, ceux de Pinet et Montbazin pour mieux faire connaître nos cours d'eau ou encore les habitants qui nous ont aidés à animer des événements autour de l'eau. Les projets participatifs foisonnent et nous pouvons nous en réjouir !

* Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières

**Les partenariats financiers sollicités sont l'État, la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, Sète Agglopolie Méditerranée et la commune de Balaruc-les-Bains.

Yves MICHEL

Président du Syndicat mixte du bassin de Thau

P. 4/5
LE SMBT
EN BREF



SOMMAIRE

P. 6>13 COORDONNER
L'ACTION PUBLIQUE
ET INNOVER



P. 14>17 PLANIFIER
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ALIMENTAIRE



P. 18>21
BIEN GÉRER
ET ÉCONOMISER
L'EAU

P. 22>31 VEILLER
SUR LES MILIEUX
ET LA BIODIVERSITÉ



P. 32/34
SOUTENIR
L'ÉCONOMIE
BLEUE

P. 35>37 SE PRÉMUNIR
CONTRE LES RISQUES

P. 38>39 LE COMITÉ SYNDICAL

Direction de la publication Stéphane Roumeau

Crédit photos SMBT, BRGM, Thomasabbat, Yann Geshors, Laurent Sourbès, Corinne Sospedra, Hydroprotect, CPIE Bassin de Thau, b@bcommunication, Adobe Stock, Istock, DR

Maquette et mise en pages b@b communication 06 65 15 36 14 - Impression Merico



LA GESTION DE BASSIN VERSANT

Le SMBT est un EPTB (Établissement public territorial de bassin) qui assure différentes missions à l'échelle du bassin versant :

» Il **planifie** et organise la gestion de l'eau grâce au Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (le SAGE des bassins versants de la lagune de Thau et de l'étang d'Ingril) et au sein de la Commission locale de l'eau. L'objectif : préserver la qualité des eaux, les milieux aquatiques et la ressource en eau.

» Il **étudie** les milieux aquatiques, les lagunes et leurs interconnexions : comment fonctionnent les cours d'eau de l'amont à l'aval ; quelles fonctions remplissent les zones humides en lien avec le bassin versant et la lagune.

» Il **informe** grâce à une technicienne de rivière qui va à la rencontre des riverains et des communes, et qui accompagne les agglos sur l'entretien et les travaux.

L'INSTANCE DÉCISIONNELLE

Le Comité syndical est l'instance décisionnelle du SMBT. Il compte 46 délégués syndicaux titulaires et 13 suppléants.

Il est présidé par Yves Michel, Maire de Marseillan et Vice-président de Sète agglomération Méditerranée. Le 1^{er} Vice-président est François Commeinhes, Maire de Sète et Président de Sète agglomération Méditerranée. Le second Vice-président, élu en 2023, est Michel Garcia, Conseiller municipal villeveyracois, Vice-président de Sète Agglomération Méditerranée et Président de la Commission locale de l'eau.



LE BASSIN VERSANT, UNE « EXCEPTION » FRANÇAISE

« Les masses d'eau sont interconnectées et une gestion cohérente entre l'amont et l'aval d'un cours d'eau est indispensable, de même que la prise en compte des relations entre les eaux souterraines et les eaux superficielles. Cette approche intégrée sous-tend l'objectif de la directive cadre sur l'eau et la législation française. Elle a également justifié la création, dès 1964, d'agences de bassin, devenues depuis lors agences de l'eau » (Cour des comptes, 2023). Le territoire français est découpé en 12 bassins.

L'OBSERVATOIRE DU SMBT

Il expertise et cartographie les données économiques, démographiques, environnementales et d'occupation du sol.

L'ANIMATION TERRITORIALE

Le SMBT coordonne depuis sa création en 2005 des programmes d'action ambitieux et des documents structurants et fédérateurs :

» **L'élaboration et l'animation du SCOT de Thau** depuis 2005. Il pilote les bureaux d'études, accompagne les communes dans l'application des prescriptions, expertise les données de territoire, cartographie les évolutions socio-économiques et spatiales.

» **L'animation du BlueThauLab** depuis 2019. Véritable living lab, vecteur d'innovation sociale, la plateforme accélère la réussite de nouvelles solutions pour notre littoral.

» **La gestion intégrée** depuis 2012. À travers l'animation des contrats de bassin versant, il réunit les acteurs de l'eau et de l'aménagement pour agir en faveur de la transition.

» **L'animation du DLAL** depuis 2016. Il soutient les professionnels de la conchyliculture et de la pêche pour concrétiser et financer leurs projets.

» **L'élaboration et l'animation du PAT** depuis 2021. Il définit en concertation le projet alimentaire et ses actions en faveur d'une alimentaire locale et durable.

» **La gestion des risques d'inondation** depuis 2017. Il anime la stratégie (SLGRI) et coordonne les études sur le bassin de Thau via le PAPI (Programme d'action de prévention des inondations).



YVES MICHEL, PRÉSIDENT



FRANÇOIS COMMEINHES, 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT, DÉLÉGUÉ À L'INNOVATION, AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



MICHEL GARCIA, 2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT, DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION ET À LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU, EN CHARGE DE LA PRÉVENTION SÉCHERESSE



SAM
35 titulaires/10 suppléants



CAHM
8 titulaires/2 suppléants



3M
3 titulaires/1 suppléant

L'EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE

Le SMTB est une structure experte sur l'eau, les risques, la biodiversité et les milieux :

» La gestion des études et du suivi sur **les eaux souterraines**. Il consolide les données sur le karst du Pli Ouest, il pilote les études et les travaux de protection de la ressource.

» L'accompagnement sur les **pratiques agroécologiques** (programme MAEC). Il soutient les exploitants qui s'engagent sur la biodiversité et la réduction des intrants.

» L'assistance à maîtrise d'ouvrage sur **les cours d'eau**. Il accompagne techniquement les collectivités sur la bonne gestion des rivières et leur ripisylve.

» L'amélioration de la connaissance de **l'écosystème lagunaire** via le ROL (Réseau d'observation lagunaire). Il pilote les données et les études sur les exploitations, la biodiversité, les pollutions.

» La gestion de **la biodiversité terrestre et lagunaire** sur les sites Natura 2000. Il engage des actions en faveur des espèces et des milieux sur la lagune de Thau et son bassin versant.

» La prévention **des risques naturels**. Il pilote VigiThau Risques, un outil au service de l'avertissement et de la compréhension des phénomènes d'inondation et de submersion.

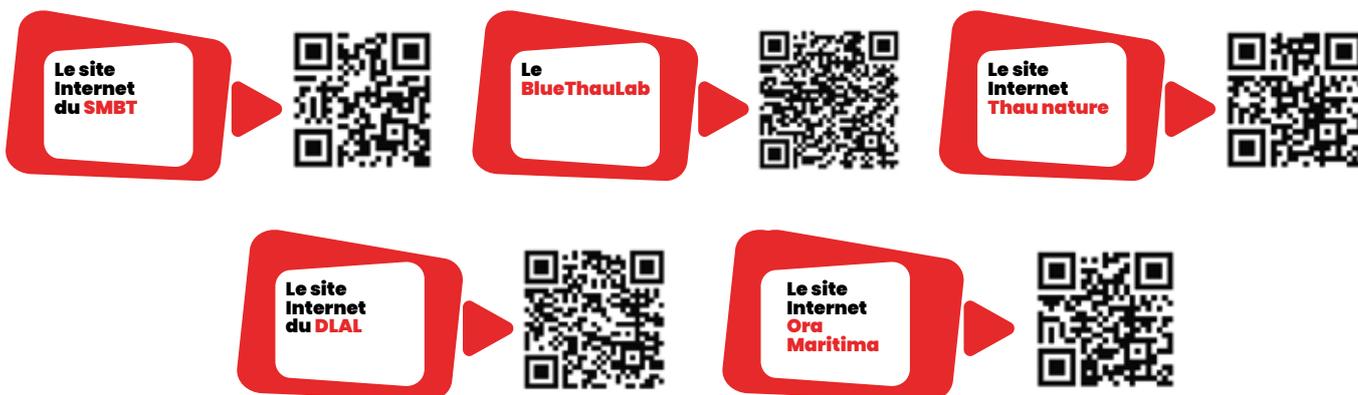
LA MOBILISATION CITOYENNE

» **Les assises** Ora maritima depuis 2015. Une rencontre tous les 2 ans avec les habitants pour parler des enjeux de territoire, en partenariat avec les communes, les techniciens et scientifiques, les associations.

» **Un réseau d'acteurs et de citoyens** en construction depuis 2020, avec une animation dédiée et des soutiens financiers importants.

» **Des actions** avec et pour les citoyens depuis 2021, coordonnées par le SMTB mais concrétisées par les publics jeunes et moins jeunes : contributions à des études, création d'expositions, panneaux et outils de sensibilisation, suivis photos des cours d'eau...

LE SMTB EN VERSION NUMÉRIQUE

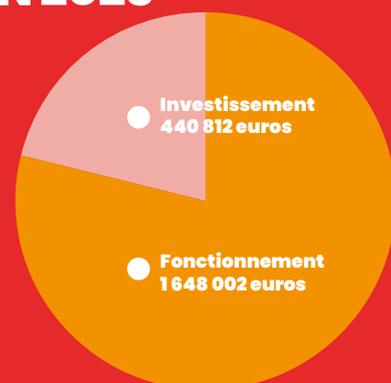


LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Les partenaires financiers ont accompagné les actions portées par le SMTB à hauteur de 971 000 euros en 2023 (en fonctionnement et en investissement, y compris les postes).



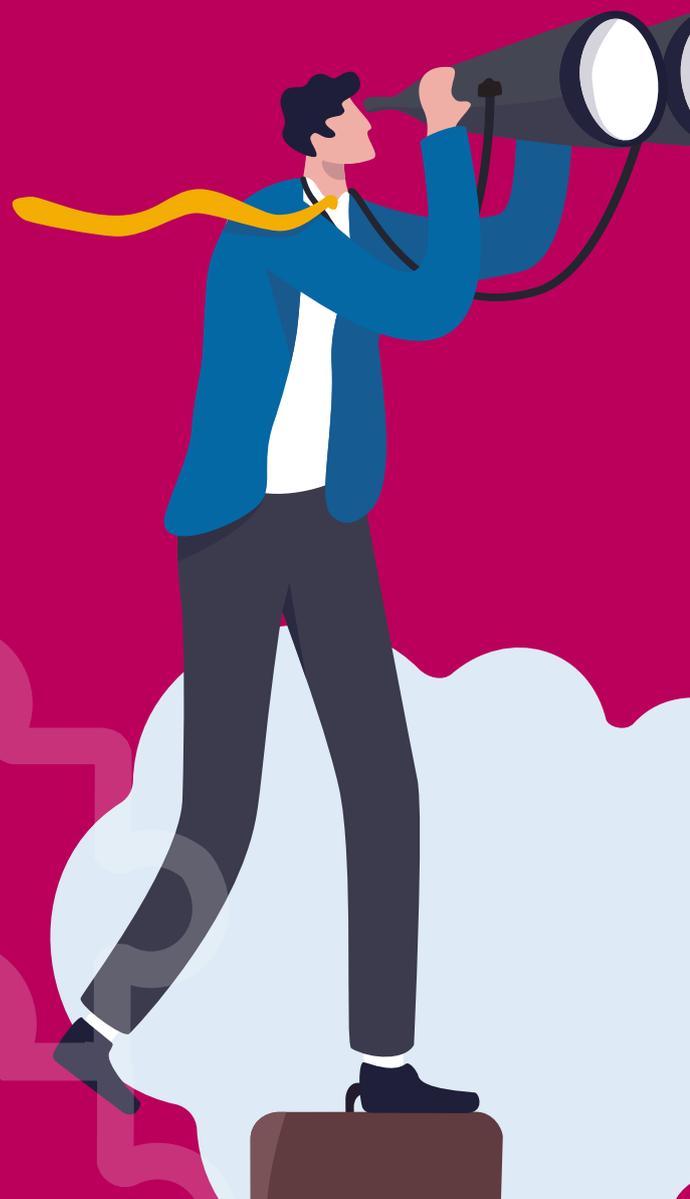
LES DÉPENSES EN 2023



COORDONNER
L'ACTION
PUBLIQUE
ET INNOVER

COORDONNER
L'ACTION
PUBLIQUE
ET INNOVER

Le Syndicat mixte travaille depuis sa création à rassembler les acteurs du territoire autour des enjeux de l'eau. Le Contrat de gestion intégrée et son comité stratégique participent à cette dynamique en valorisant les actions en faveur de la transition écologique. Grâce au BlueThauLab, l'innovation sociale et technologique trouve un point d'entrée sur le territoire. Les citoyens sont parties prenantes de ces transformations grâce au réseau qui se construit depuis 2020.





LE CONTRAT DE GESTION INTÉGRÉE UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE QUI CONTINUE DE FÉDÉRER

LE TERRITOIRE DE THAU S'EST ENGAGÉ SUR UN 5^{ÈME} CONTRAT DE BASSIN VERSANT EN 2020. PERTURBÉE DANS SA MISE EN ŒUVRE PAR LE COVID, LA PREMIÈRE PROGRAMMATION DE CE CONTRAT S'EST MALGRÉ TOUT ENGAGÉE ET SON BILAN A FAIT L'OBJET D'UNE PRÉSENTATION EN COMITÉ STRATÉGIQUE EN JUILLET 2023. L'OCCASION DE PRÉSENTER ÉGALEMENT AUX PARTENAIRES LE PLAN D'ACTION DE LA 2^{ÈME} CONVENTION 2023-2024 DU CONTRAT.

La gouvernance de ce contrat s'organise autour d'un comité stratégique co-présidé par le Préfet et le Président du Syndicat mixte du bassin de Thau, et rassemble les parties prenantes du territoire, au total plus de 60 structures représentées. On compte les services de l'État, les collectivités territoriales, les 25 communes du bassin versant de Thau, les organisations professionnelles de la conchyliculture et de la pêche et les principales activités économiques, ou encore les gestionnaires de ressources, incluant les présidents de Commission locale de l'eau et présidents des COPIL des sites Natura 2000. L'Agence de l'Eau RMC s'engage financièrement dans ce contrat.

Cette configuration élargie permet de partager collectivement les problématiques majeures du territoire. Parmi les sujets qui ont été discutés lors des précédents comités : la crise liée à l'inversac (entrée d'eau salée dans la ressource souterraine) et ses conséquences sur l'économie locale (notamment le thermalisme), les fortes pressions subies par la profession conchylicole (salinisation, norovirus, mortalité des naissains) ou encore les difficultés à valoriser les friches industrielles qui représentent pourtant une richesse foncière sur notre territoire, dans un contexte de limitation de l'artificialisation.



LE CGITE 2020-2025 AU PLUS PRÈS DES ENJEUX DE TERRITOIRE

Une quinzaine de commissions de travail se sont réunies dès la fin de l'année 2018 pour structurer et élaborer le nouveau contrat de gestion intégrée. Cette élaboration concertée et ascendante, avec plus de 200 participants au total et une grande diversité de structures participantes, a permis de proposer 59 fiches actions pour un montant prévisionnel de 580 millions d'euros autour de 4 grandes orientations :

- >> **Un aménagement résilient et durable** pour engager le territoire dans la transition écologique.
- >> **Une économie globale et innovante** capable de s'adapter au changement climatique.
- >> **Une gestion environnementale équilibrée** pour protéger la biodiversité et les usages.
- >> La 4^{ème} orientation est transversale et traite de **la participation citoyenne et de l'innovation**.

Ce sont 14 fiches actions sur les 59 qui ont eu la référence « Contrat de transition écologique » en 2019, bénéficiant d'un appui spécifique des services de l'État.



LA CONVENTION 2023-2024

ACTE 2 DE LA TRANSITION



SUR LA PÉRIODE 2021-2022, PREMIÈRE PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS, CE SONT PLUS DE 100 MILLIONS QUI ONT ÉTÉ ENGAGÉS OU RÉALISÉS. SI NOUS SOMMES LOIN DE CE QUI AVAIT ÉTÉ AFFICHÉ EN 2020, C'EST MALGRÉ TOUT UN RÉSULTAT SATISFAISANT SI L'ON SE RAPPELLE LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES COMMUNES, LES AGGLOMÉRATIONS ET LES MAÎTRES D'OUVRAGE DANS LA PÉRIODE COVID ET POST-COVID. UN CERTAIN NOMBRE D'ACTIONS A DÛ ÊTRE REPORTÉ AU-DELÀ DE 2022.



POUR RAPPEL : Le projet « Ostrénergie », action phare du CGITE, visait à expérimenter puis déployer l'installation de panneaux photovoltaïques sur les tables conchylicoles de la lagune de Thau. L'objectif : moderniser les tables, en leur offrant des moyens de mécanisation et d'oxygénation de l'eau pour lutter contre les effets du réchauffement climatique. Et à la clef, une production importante d'énergie renouvelable pour le territoire.

Le projet Ostrénergie qui pesait pour près de la moitié de la volumétrie financière de la 1ère convention du CGITE n'a pas pu se réaliser, au terme des études technico-économiques qui ont amené au retrait de l'industriel. Le projet n'est certes pas mis de côté mais il est décalé dans le temps.

Lors du comité stratégique qui s'est tenu en juillet, les membres du comité ont pu apprécier la diversité de projets inscrits dans la 2^{ème} convention du contrat. Si bien sûr cette convention reprend les actions qui n'avaient pas pu être engagées sur la première période, il y a aussi quelques nouveaux projets notables. On notera en particulier ceux placés sous l'égide la plateforme BlueThauLab, comme le Projet GardIAN, un outil prédictif de détection des coups de mer fondé sur l'IA, ou encore le projet Bluerium, un dispositif d'atténuation de houle et d'accumulation d'énergie.

Également dans le viseur de 2025 :

Le premier projet de restauration d'un cours d'eau à Loupian sur la Bourbou, porté par Sète agglomération et qui pourrait initier une dynamique sur le bassin versant, suite au diagnostic hydromorphologique. À noter également qu'en 2024, SAM engage le projet d'aménagement du seuil de la Vène pour assurer la continuité écologique.

La désimperméabilisation des cours d'école, initialement accompagnée par un appel à projets de l'Agence de l'eau, a séduit de nombreuses communes du territoire. Montbazin s'est rapidement positionné, suivi par Balaruc les bains. Les travaux qui démarrent ou prochainement engagés concernent les communes de Sète, Poussan, Marseillan, Mèze et Frontignan.

LA CONVENTION 2023-2024 DU CGITE EN CHIFFRES

ORIENTATION TRANSVERSALE	4 596 900 €
ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 Un aménagement résilient et durable	54 459 500 €
ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 Une économie globale et innovante	26 794 000 €
ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 Une gestion environnementale équilibrée	16 426 000 €
TOTAL	102 276 400 €

Le processus de signature de la convention 2023-2024 du CGITE est engagé par les partenaires et les communes, pour une signature prévue en 2024. Le contrat prend fin en 2025 et fera l'objet d'un important travail d'évaluation qui démarre dès 2024.

UNE AMBITION TERRITORIALE TOUS TERRAINS !

LA PLATEFORME BLUETHAULAB - « LABORATOIRE VIVANT » DU BASSIN DE THAU, DÉDIÉ À L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET NON TECHNOLOGIQUE - S'EST ENGAGÉE EN 2023 DANS DES PROJETS ET COLLABORATIONS À FORTE RÉSONANCE. LES NOMBREUSES INITIATIVES ET ESSAIMAGES ENGAGÉS DEPUIS OCTOBRE 2021 COMMENCENT À PORTER LEURS FRUITS À DIFFÉRENTS NIVEAUX ET SUR DE MULTIPLES ENJEUX... 2023 ÉTAIT DONC L'ANNÉE PROPICE POUR ACCÉLÉRER.

Le mode projet au service d'une écologie novatrice et combinée

Les divers projets incubés au sein du BlueThauLab sont accompagnés via des processus connus, de type diagnostic, reformulation, conception, prototypage... En 2023, il y avait une volonté d'impulser une véritable marque de fabrique de projets « made in Thau ». Aussi l'année s'est révélée très engagée en termes de consortiums et rapprochements stratégiques, avec des projets d'envergure nationale et internationale.

Tout d'abord au sein de la Communauté ECOLAB - portée par le ministère de la transition écologique, pour une montée en compétences des acteurs territoriaux en matière de données environnementales - le BlueThauLab s'est positionné comme chef de file d'une candidature à l'appel à projet « DIAT » du ministère (« Développement des Intelligences Artificielles sur les Territoires »). Afin de concourir avec une offre robuste, le BlueThauLab s'est associé à d'éminentes structures telles que l'Institut d'Électronique et Système, la Station Marine de Sète (deux « satellites » de l'Université de Montpellier), ou encore l'Institut de Recherche Technologique Saint-Exupéry de Toulouse et l'agence EGM installée à Sophia antipolis, spécialiste du standard numérique dit « FIWARE ». La proposition du consortium : créer un jumeau numérique de la lagune de Thau, une sorte d'avatar conçu à partir de données prélevées en temps réel sur la lagune (température, oxygène, salinité...). L'objectif : développer des dispositifs d'alerte et de prévision sur l'évolution de ces données « confiées à l'IA », pour imaginer à terme des scénarios



permettant de faire face aux impacts du changement climatique. Un sujet très en lien avec la gouvernance du territoire et son paysage économique, étroitement lié à son patrimoine et son écosystème naturel. Réponse attendue en 2024...

Des projets au service des usagers

Le Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée [CRCM], qui pilote un projet intitulé « Table du futur », est attentif à toutes les dynamiques industrielles en cours pouvant alimenter son ambitieuse démarche. C'est dans cette logique que la plateforme BlueThauLab a œuvré auprès d'acteurs institutionnels et startups en vue de conduire une démarche expérimentale structurante, en écho à la dynamique initiée par le CRCM. Un projet qui va permettre de questionner des verrous d'ordre technique et réglementaire. Une démarche à très forte valeur ajoutée, à suivre de près, dont les résultats seront présentés en 2024.

Pour finir, le projet RUA - objet de navigation destiné à accompagner les néo-plaisanciers pour mieux prendre en compte les zones de biodiversité lagunaire (grande nacre, zostères, hippocamps mouchetés...) - a commencé à se structurer en 2023. L'engagement est pris pour 2024 de travailler avec des acteurs clés en termes d'électronique et systèmes embarqués, des acteurs du

nautisme et de la plaisance et des experts du tourisme innovant et responsable. Ce projet est financé par l'État via le FIM (Fonds d'intervention maritime).

LE SAVIEZ-VOUS ?

FIWARE est à l'origine un projet européen qui visait à standardiser des méthodes de stockage et d'échange de données.

L'objectif : faire que la connaissance et les données circulent plus facilement entre tous les opérateurs imaginables, quel que soit leur domaine.

Ce projet a tellement bien fonctionné que FIWARE est devenu une fondation qui assure la maintenance de cette « interopérabilité ».

Pour en savoir + : <https://www.fiware.org/>





BLUETHAULAB

LA COLLABORATION DANS TOUS SES ÉTATS



VÉRITABLE LEVIER D'INNOVATION SOCIALE, LE BLUETHAULAB A ORGANISÉ, AUX CÔTÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, UN PROGRAMME D'INVESTIGATION DÉDIÉ À 80 ÉTUDIANTS VENUS DES QUATRE COINS DU MONDE, DANS LE CADRE DU PROGRAMME CHARM-EU, UN MASTER EUROPÉEN OÙ LES ÉLÈVES REÇOIVENT UN ENSEIGNEMENT CENTRÉ SUR L'EAU, L'ALIMENTATION ET LA SANTÉ.

À l'affiche de cet accompagnement : une semaine pleine, dédiée à des investigations terrain sur le bassin de Thau, pour répondre à des défis proposés par le BlueThauLab, au contact des partenaires locaux, et un grand oral en fin de semaine, face aux porteurs des défis. Plus tard en automne, les encadrants se sont rendus à Wurzburg en Allemagne, où se retrouvaient toutes les universités des pays membres du diplôme ainsi que leurs structures partenaires. Les échanges ont été riches en termes de méthodologies déployées, de rapprochements et d'améliorations possibles, au cœur de ce projet pédagogique à visée européenne. Une initiative qui sera renouvelée en 2024.

Toujours au rang des engagements rayonnants, le BlueThauLab a été sollicité pour être le grand témoin de la rencontre nationale du réseau des réserves naturelles de France et des zones ateliers

du CNRS. L'objectif de cette invitation : remettre l'innovation au cœur du process, bénéficier du regard décalé d'un tiers de confiance pour re-questionner les avancées technologiques et les modes de médiation et de conservation futures en lien avec les usagers. Autant d'enjeux sur lesquels le BlueThauLab a tout autant pu s'inspirer que s'enrichir. Une rencontre à poursuivre et à redéployer absolument !

En bref, à l'instar des entreprises, le BlueThauLab est entré cette année dans une phase de stabilisation de son modèle, désormais reconnu de ses pairs et identifié dans l'écosystème tant par les prescripteurs que par les porteurs de projet : affiner le modèle, repreciser le positionnement et la promesse de valeur faites à l'ensemble des partenaires et entrer dans une approche d'éditorialisation de l'innovation. Pari réussi, et désormais cap sur 2024 !

/// EN BREF /// EN BREF ///

La communauté de pratiques désimper est toujours bien présente. Une 4^{ème} rencontre a eu lieu en 2023 en partenariat avec Sète agglomération pour s'adresser cette fois aux aménageurs, confrontés à la difficile équation du ZAN, le Zéro artificialisation nette. Un speed meeting a été organisé pour permettre aux opérateurs et aux institutionnels d'échanger. Une rencontre présidée par François Commeinhes qui a rassemblé une centaine de participants, une réussite pour cette communauté qui continue de foisonner sur le sujet de la désimpermeabilisation des sols...



120

Le nombre de participants au colloque national des réserves naturelles de France et aux zones ateliers du CNRS



12

Le nombre de défis confiés aux étudiants étrangers du master européen CHARM-EU



50

C'est le nombre de personnes ayant participé à la visite insolite du Port Sud de France de Sète, co-conçue avec le BlueThauLab, lors des assises des Ports du futur en octobre 2023



13

le nombre de stations de mesure prévues pour alimenter le jumeau numérique de la lagune de Thau



20

Le nombre de projets accompagnés par le BlueThauLab en 2023

PARTICIPATION CITOYENNE

LES CITOYENS SE METTENT À L'EAU

DEPUIS 2021, LE SYNDICAT MIXTE EST ENGAGÉ AVEC LES CITOYENS POUR LANCER DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES, GRÂCE AU SOUTIEN DE L'AGENCE DE L'EAU RMC VIA SON APPEL À PROJETS « EAU ET PARTICIPATION CITOYENNE ».

Le réseau d'acteurs et de citoyens, projet inscrit au Contrat de transition écologique, est sur les rails. Le thème de l'eau et des milieux aquatiques a soulevé un vif intérêt parmi les habitants du territoire depuis 2021, année de démarrage de

l'animation de ce réseau. Le Syndicat mixte travaille avec les communes pour accompagner les initiatives, et continue à proposer des projets et des sorties pour aider les citoyens à « monter en compétence ».



LE JARDIN DE DEMAIN ACCUEILLI FAVORABLEMENT PAR LES ÉLUS DE BALARUC-LE-VIEUX



Une maquette figurative du projet d'aménagement d'un bassin de rétention à Balaruc-le-Vieux a été créée par les jeunes du Service Enfance Jeunesse grâce à l'accompagnement du SMBT, en partenariat avec SAM et avec l'appui du bureau d'études Champs Libres. Suite à la présentation de cette maquette et à une visite sur le terrain, animée par les jeunes en janvier 2023, l'équipe

municipale a validé le projet avec enthousiasme. Le projet technique développé à partir de la maquette a été présenté aux élus en novembre 2023. Les travaux devraient commencer en 2024 sous réserve de l'acquisition de tous les financements. Pour rappel, ce projet de désimperméabilisation et réhabilitation du bassin de rétention, choisi par les jeunes, a démarré en 2021.



ÉPISODE 2



ÉPISODE 3



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les ambassadeurs de l'eau, groupe de citoyens initié et animé par le Syndicat mixte, sont venus analyser les pratiques de consommation d'eau du SMBT afin d'initier des préconisations pour économiser l'eau. Un questionnaire a été réalisé avec eux et pourra être repris lors de l'étude besoins-ressources lancée en 2024 par le SMBT.



DES CITOYENS INFORMÉS ET ACTIFS SUR LES COURS D'EAU DE MONTBAZIN ET PINET



À Pinet et Montbazin, les habitants se sont engagés dans un suivi photo mensuel à plusieurs endroits des cours d'eau, piloté par le Syndicat mixte. Ce type d'actions permet à la technicienne rivière du SMTB de récolter des informations utiles à l'entretien des cours d'eau du territoire qui représentent environ 550 km. L'objectif est de développer ce réseau « PhoThau » à l'échelle du bassin versant.

À Pinet, à l'occasion de la première édition de la fête des jardins partagés, organisée en juin 2023 par l'association des jardins en collaboration avec la commune, le SMTB et la Cave coopérative Ormarine, les habitants ont pu voir toutes les sorties et les supports réalisés par les élèves de l'école de Pinet en 2022 et en 2023 sur les 3 cours d'eau présents à Pinet : la Font française, la Vinasse et

le Soupié. Un travail qui se poursuit et devrait se concrétiser en 2024 ou 2025 par la pose de panneaux dans le village pour informer sur les enjeux des rivières.

À Montbazin, une sortie lors de la fête de la Garrigue en juin, sur le thème de la restauration des cours d'eau, a bénéficié de la présence d'une facilitatrice graphique. L'objectif : recueillir les perceptions des citoyens en vue de réaliser un support de communication sur les cours d'eau. Tout le travail mené depuis 2021 dans le processus citoyen sera également mobilisé pour préparer ces supports qui auront vocation à montrer toute la richesse et les fonctions de ces milieux.



ZOOM SUR L'EXPOSITION PARTICIPATIVE « AIRE MARINE PROTÉGÉE DE LA LAGUNE DE THAU »

Une exposition participative et itinérante a été créée en 2023 sur l'Aire Marine Protégée de la lagune de Thau, avec l'ambition de montrer aux visiteurs la richesse de cet environnement naturel remarquable, mais aussi les faire contribuer pour enrichir le contenu de l'exposition qui va se déplacer de ville en ville à partir de 2023 (voir aussi en p25).



ASSISES CITOYENNES ORA MARITIMA 2023

RETOUR SUR LA SPÉCIALE « CULTURE DU RISQUE »

LES 5^{ÈMES} ASSISES ORA MARITIMA SE SONT DÉROULÉES DU 5 AU 7 OCTOBRE 2023. ORGANISÉE PAR LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU, AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTAT ET EN PARTENARIAT AVEC SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE, LA VILLE DE SÈTE ET LE FESTIVAL DE THAU, L'ÉDITION 2023 AVAIT POUR THÉMATIQUE LA CULTURE DU RISQUE INONDATION. L'OCCASION DE RAPPELER QUE GRÂCE À UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES RISQUES, LES HABITANTS PEUVENT VIVRE SEREINEMENT. LA PREMIÈRE JOURNÉE S'EST TENUE AU THÉÂTRE MOLIÈRE À SÈTE, ET LE 2^{ÈME} JOUR SUR LES NOMBREUX SITES QUI PROPOSAIENT DES ANIMATIONS AUX HABITANTS DU TERRITOIRE.



Les entreprises et les professionnels à l'honneur

L'édition 2023 des assises a démarré le jeudi soir par un rendez-vous des entreprises, organisé en partenariat avec l'agence Blue Invest, pour questionner les acteurs de l'économie sur leurs solutions face à cet enjeu majeur qu'est l'inondation. Le lendemain matin, comme lors des précédentes éditions, des ateliers ont réuni les professionnels et techniciens des collectivités, pour partager des retours d'expérience sur la gestion de crise, l'implication des citoyens ou encore la gestion des sols. Les 80 participants aux ateliers se sont prêtés au jeu théâtral de la comédienne

Juliette Pradelle en fin de matinée, pour préparer une restitution des échanges haute en couleur. Un vrai challenge qui a apporté une touche d'humour et de créativité sur un thème sérieux...

Une vraie réussite de mobilisation des habitants du territoire

Dans le magnifique décor du théâtre, les participants se sont retrouvés pour les traditionnelles tables rondes, ouvertes pour la première fois au grand public. L'occasion de participer aux échanges sur 2 grandes thématiques : Comment accompagner les habitants dans leur perception des risques ? Comment la culture peut-elle favoriser l'émergence d'une résilience collective ?

Parmi les intervenants prestigieux invités à débattre de ces questions, on retrouvait notamment Alix Roumagnac, Fondateur et Président de Predict services, Antoine Fenoglio, designer et co-fondateur des Sismo, ou encore Loïc Magnant, co-Fondateur du Bureau des guides GR 2013. Catherine Bersani, présidente de l'association Litt'Océan, proposait une synthèse de ce riche après-midi, précédant les discours de clôture d'Yves Michel, de François Commeinhes puis d'Elisa Basso, directrice de cabinet du Préfet de l'Hérault. La soirée au théâtre Molière a débuté par le spectacle ouvert à tous « Pour Hêtre », un surprenant enchaînement d'acrobaties chorégraphiées de la compagnie léto qui a conquis le public. En préambule, un Tribunal pour les générations futures a mobilisé le public sur la question épineuse « Faut-il s'enfuir loin de l'eau ? »,

avec un consensus des membres du jury, constitué pour l'occasion au hasard dans le public, de non pas s'enfuir mais s'adapter pour faire face aux conséquences du réchauffement climatique.

Le lendemain, comme à chaque édition d'Ora maritima, les habitants du territoire étaient invités sur de nombreux sites pour approfondir leur culture du risque. La Maison du peuple de Balaruc-les-Bains avait été investie et proposait un ensemble d'animations (film en réalité virtuelle, jeux ludiques et didactiques, webdoc, exposition photos, etc.). Par ailleurs, sur tout le territoire, des visites étaient organisées : le sémaphore, le phare de Sète, un balade en bateau autour du brise-lames, la pose de repères de crues, la visite commentée en musique du cours d'eau de la Vène, la visite des lidos, de bassins de rétention ou encore du système d'alerte GardIAN. La journée s'est terminée par une soirée au CinéMistral pour la projection-débat des films « Le jardin de demain » avec les pré-ados du Service Enfance Jeunesse de Balaruc-le-Vieux impliqués dans ce projet et du film « Aquarela-L'Odyssée de l'eau ».



POUR RAPPEL

Les assises Ora Maritima ont été créées pour aborder collectivement les grands enjeux du territoire. Elles ont déjà passé en revue la thématique de l'eau (2015), la pêche et les cultures marines (2017), la transition écologique (2019) et la transition alimentaire (2021).

Le site internet Ora Maritima



Ora Maritima 2023 en vidéo



 **800** habitants sensibilisés à la culture du risque

 **5** ateliers professionnels

 **2** tables rondes ouvertes au grand public

 **1** spectacle au théâtre Molière

 **8** sorties découverte sur tout le territoire

 **1** projection-débat au Cinéma Le Mistral

 **1** fresque artistique et participative créée pour l'occasion

PLANIFIER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE

PLANIFIER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE

À travers son schéma d'aménagement, le territoire de Thau et ses 14 communes ont fait le choix de préserver l'environnement et en faire un levier économique. La qualité des milieux, la maîtrise de l'urbanisation, la préservation de la ressource en eau et des espaces agricoles et naturels œuvrent pour le maintien des activités traditionnelles et le développement des productions locales. L'alimentation devient progressivement un sujet de transition grâce au projet territorial concerté sur ses 34 communes.



LA RÉVISION DU SCOT

EN ROUTE VERS LE DOO

L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT DE SCOT RÉVISÉ S'EST POURSUIVIE SUR L'ANNÉE 2023. L'OBJECTIF FIXÉ EST TOUJOURS LE MÊME : MODERNISER LE SCOT, TENIR COMPTE DES PRESSIONS LIÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET INTÉGRER LES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES MAJEURES. L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ CONSACRÉE AUX DÉBATS SUR LE PAS ET À LA RÉDACTION DE LA PARTIE RÉGLEMENTAIRE : LE DOO (DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS).

LE SCOT DU BASSIN DE THAU : UNE ANNÉE 2023 RICHE EN ÉTAPES IMPORTANTES

Le Projet d'Aménagement Stratégique du SCOT (le PAS, qui remplace l'ancien PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durables) est un document central de la révision du SCOT. Ce document qui définit les objectifs de planification pour les 20 prochaines années doit faire l'objet d'un débat au sein du Comité syndical. Le PAS met en lumière les grandes orientations, qui guideront les prescriptions du DOO (à visée plus réglementaire).

Le PAS a été établi sur la base d'un diagnostic territorial qui a fait l'objet de

nombreuses réunions. Il repose sur une concertation importante avec les élus, organisée dans le cadre de réunions des maires, séminaires ou ateliers. C'est ainsi que conformément au code de l'urbanisme, il a été débattu en Comité syndical à 2 reprises en 2023.

Le PAS va encore évoluer jusqu'à l'arrêt du projet. Il pourra en effet être éventuellement ajusté sur certains points en fonction des travaux qui seront engagés sur la définition des règles du SCOT dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCOT.

LE PAS DE THAU : RÉPONDRE AUX TRANSITIONS DE TERRITOIRE

L'objectif du Projet d'Aménagement Stratégique du SCOT de Thau, le fameux PAS, est de répondre aux différentes transitions écologique, climatique, énergétique, économique et sociale qui impactent le territoire. À travers son PAS, le bassin de Thau organise

son développement pour s'adapter au changement climatique, préserver et valoriser les atouts et la culture qui font sa singularité ; il s'agit aussi de renforcer son système économique en optimisant les synergies et partenariats avec les espaces ruraux, métropolitains et littoraux voisins.



LES ÉTAPES CLÉS DE 2023

- ❖ Séminaire SCOT n°5 sur le PAS le 5 janvier 2023
- ❖ 1^{er} Débat sur le PAS en Comité syndical le 5 février 2023
- ❖ 2^{ème} Débat sur le PAS en Comité syndical le 25 avril 2023
- ❖ Séminaire sur le DOO le 11 juillet 2023
- ❖ Réunion PPA sur le PAS le 2 octobre 2023

UN SENTIER DES DOUANIERS POUR LA LAGUNE DE THAU

En partenariat étroit avec l'État, le SMTB a présenté un projet de sentier de randonnée autour de la lagune de Thau. Retenu parmi les lauréats de l'Appel à projets « France vue sur mer », destiné à étendre le sentier du littoral sur toutes les façades françaises, le Syndicat mixte a lancé une étude fin 2023. L'objectif : identifier les chemins existants, ceux à réaménager et les secteurs à éviter en raison de contraintes environnementales ou économiques. À terme, une continuité sur les 79 kilomètres de rives lagunaires, maillée avec les voies douces existantes. La concertation s'engage dès 2024 avec les élus, les habitants et les riverains.





« VERS UN PROJET ALIMENTAIRE CONCERTÉ ET OPÉRATIONNEL »

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL, LE PAT, SE CONSTRUIT DEPUIS 2021 SUR LE TERRITOIRE DE SÈTE AGGLOPÔLE ET HÉRAULT MÉDITERRANÉE. EN 2023, LES DERNIÈRES COMMISSIONS DE TRAVAIL ONT EU LIEU. CE SONT AU TOTAL 12 ATELIERS ET 200 ACTEURS RASSEMBLÉS AUTOUR DE L'ALIMENTATION QUI ONT ÉLABORÉ UN PROGRAMME DE 33 ACTIONS. RENDEZ-VOUS EN 2024 POUR LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME FINALISÉ.



ACCOMPAGNER ET FINANCER DES PROJETS EN FAVEUR DE L'ALIMENTATION DURABLE

Le PAT est un levier de financement en faveur de l'alimentation durable. Dès 2021, il a permis à des projets ambitieux de bénéficier d'aides via le Programme National pour l'Alimentation et le plan France Relance. La plupart s'est concrétisée en 2023.

Ce sont au final 9 projets qui ont été accompagnés grâce à ces fonds d'État, obtenus par le SMBT, pour un total de 173 500€ de subventions reversées via le PAT en 2023. Le Foodlab La Capéchade a bénéficié d'une aide pour le recrutement d'une animatrice et l'achat d'une cuisine, indispensables à l'organisation d'ateliers et d'évènements. Le tiers lieu La Palanquée a pu lancer son incubateur de projets en lien avec l'agriculture et l'alimentation, permettant à plusieurs projets de se structurer : une ferme urbaine à Sète, une structure de formation en cuisine alternative à index glycémique bas, une association de formation en maraîchage biologique et écologique, une plateforme en ligne de vente de produits artisanaux et gastronomiques locaux ou encore un espace ressourcement au sein d'une exploitation agricole. L'équipe des Paniers de Thau du CPIE Bassin de Thau a bénéficié d'une enveloppe pour créer une nouvelle antenne à Agde, opérationnelle depuis juin 2023. Un essaimage réussi !

Grâce au soutien du PAT, la Chambre d'agriculture de l'Hérault a accompagné 4 producteurs dans le cadre du projet de création d'une boutique de producteurs ; ces producteurs représentent à eux seuls une belle diversité de produits locaux : vins, olives, produits d'élevage bovin, miel. La commune de Gigean a souhaité créer une zone de production agroécologique, la Tétragone, et a reçu une aide pour réaliser son étude de faisabilité. Sur cette zone de 7,8 ha, plusieurs producteurs se sont installés en 2023 : un céréalier Bio, une maraîchère ainsi qu'une parcelle pédagogique en agroforesterie gérée par l'association la Forêt Globale. La ville de Montbazin a été soutenue pour une étude de prospective agroécologique sur la commune. Enfin, une enveloppe conséquente a été fléchée sur le projet pédagogique sur l'alimentation durable auprès des élèves, de la maternelle jusqu'au lycée, porté par le CPIE du Bassin de Thau. Au total, ce sont 69 séances d'animation et 390 élèves scolarisés dans 11 établissements qui ont été sensibilisés. Dans la même veine, le CPIE du bassin de Thau et le réseau CIVAM ont collaboré pour s'adresser au grand public lors des « Agriculturelles », un évènement de sensibilisation gourmand, paysan et culturel. Plus de 200 personnes étaient présentes le 14 mai 2023 au domaine de la Plaine Haute chez Olivier Robert, viticulteur. Plusieurs animations, 2 spectacles, des visites de l'exploitation et un espace restauration et détente ont permis aux habitants de découvrir de manière différente leurs producteurs.



La Capéchade est un lieu ouvert et participatif de partage des expériences et des idées, pour explorer et développer de nouvelles pratiques alimentaires plus saines, plus durables et solidaires tout en soutenant une agriculture locale et responsable. Le projet s'adresse aux habitants comme aux professionnels, et sa programmation permet de découvrir, participer et contribuer à des ateliers, des évènements, des projets et des moments gourmands et conviviaux !

Lire les témoignages des adhérents



RETROUVER CERTAINS DE CES PROJETS GRÂCE AUX LIENS SUIVANTS

Consulter le site de La Capéchade



Consulter le site de La Palanquée



Consulter le site de Cap sur mon panier



FAVORISER L'ÉMERGENCE DE STRUCTURES ALIMENTAIRES DURABLES

L'appel à projets « Nourrir durablement le territoire de Thau » a été lancé par le PAT avec l'ambition de soutenir financièrement de petits porteurs de projets dans leur phase de structuration ou de développement. 7 projets lauréats ont bénéficié du financement du PAT durant l'année 2023 pour créer ou consolider leur activité, avec un focus sur le caractère participatif des projets. Ce sont 40 K€ supplémentaires qui ont ainsi été obtenus grâce au PAT et reversés sur le territoire.

SUR LE THÈME AGROÉCOLOGIE ET SENSIBILISATION À L'ALIMENTATION DURABLE :

le domaine de l'Esquirol à Marseillan ; la ferme urbaine « la Mauvaise herbe » à Sète ; la Forêt Globale sur la forêt mixte de la Vène

SUR LE THÈME LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : le Lieu-Ressources et son jardin des « Simples »

SUR LE THÈME CIRCUITS COURTS ET PARTICIPATION CITOYENNE : l'épicerie coopérative « La Papinette » de Pézenas et les Paniers Solidaires de Sète, tiers-lieu alimentaire et solidaire

SUR LE THÈME OUTIL DE TRANSFORMATION ET STRUCTURATION DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE LOCALE : la conserverie artisanale OLYA

« LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE, UN OBJECTIF IMPORTANT DU PAT »

Grâce à l'étude sur les invendus alimentaires de la grande distribution, réalisée en 2022, le SMBT a pu mieux connaître les différentes structures de solidarité alimentaire du territoire et créer des liens avec la grande distribution. Une collaboration entre les associations d'aide alimentaire et la grande distribution est bien en place, mais l'étude a aussi révélé que la quantité et la qualité des produits donnés baissent de manière importante.

Afin d'améliorer la qualité de l'alimentation, la coopération entre les structures de solidarité alimentaire apparaît comme un pré-requis. C'est le résultat de la consultation des différents acteurs par le SMBT. Trois rencontres entre les différentes associations et CCAS en 2023 ont permis de poser certains jalons pour

mieux travailler ensemble et améliorer la qualité des produits distribués et les conditions d'accueil.

Parmi les actions prioritaires, selon les structures de la solidarité alimentaire, on trouve l'élaboration d'une cartographie actualisée permettant de repérer facilement les structures de la solidarité, des formations pour les salariés et bénévoles des associations, un outil logistique pour mutualiser l'achat des produits frais de qualité à prix juste à des producteurs locaux.

L'année 2024 verra cette dynamique de coopération se consolider sous l'égide du PAT en lien avec les Maisons des Solidarités du Département. La mise en œuvre progressive des actions communes demandées par les associations est déjà lancée.



MATHILDA AHR, ALTERNANTE PAT

Dans le cadre de ses études d'ingénieur agronome à l'Institut Agro de Montpellier, Mathilda a intégré le SMBT en tant qu'alternante au sein du Projet Alimentaire Territorial pour deux ans. L'approche territoriale vers l'alimentation l'intéresse beaucoup, « pas seulement le regard sur la parcelle mais aussi l'ouverture sur le territoire et la gestion intégrée pratiquée par le SMBT, avec ses multiples missions d'intérêt général » précise-t-elle. Mathilda souhaite exercer un métier qui a du sens, tourné vers l'agriculture, la préservation de l'environnement et la protection des personnes.

Ses études en France et à l'étranger et ses expériences la ramènent à chaque fois à l'agronomie, au croisement des sciences sociales et de l'environnement. Titulaire d'un Bac S SVT option « internationale » (section britannique), d'une licence interdisciplinaire « Liberal arts and sciences » dispensée aux Pays-Bas, elle a enchaîné avec un service civique à la chambre d'agriculture de l'Hérault où elle a animé la plateforme Agrilocal, qui met en relation producteurs agricoles et restauration collective pour faciliter le « manger local » dans les cantines. Rejoindre le PAT Sète-Agde-Méditerranée va lui permettre de conforter ses acquis et d'intégrer des projets valorisant les produits de la terre et de la mer.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur le Domaine de l'Esquirol à Marseillan, Cécile LEVRET développe une ferme agricole écologique, viable et vivable sur une partie des terres du domaine familial. Elle y associe un important volet de sensibilisation à la nature au profit des familles et des enfants ainsi qu'au produire et au manger simple et sain. Elle a planté 550 plants d'arbres d'espèces très diverses (vignes de table, amandiers, oliviers, figuiers, mûriers, néfliers du Japon, Feijoa, Jujubiers), parfois peu répandues (ragoumiers, cornouillers, poivriers ou câpriers), ainsi qu'une centaine de plants de plantes aromatiques et médicinales.



BIEN GÉRER ET ÉCONOMISER L'EAU

Le territoire de Thau est soumis depuis plusieurs années à des pressions majeures sur la ressource en eau, du fait du changement climatique. La Commission locale de l'eau s'empare régulièrement de ces sujets pour échanger sur les solutions. L'enjeu : faire face à la sécheresse et à la salinisation des nappes, sécuriser l'alimentation en eau et préserver tous les usages.



SUITE AU RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU EN NOVEMBRE 2022, LA RÉÉLECTION DE SON PRÉSIDENT MICHEL GARCIA ET DE SON VICE-PRÉSIDENT VINCENT SABATIER, L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ CONSACRÉE PRINCIPALEMENT AU SUIVI DES ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DES PROJETS DU TERRITOIRE.

Le SAGE* de Thau-Ingril a été adopté en 2018. Il fixe un cadre de protection des masses d'eau du territoire (cours d'eau, eaux souterraines, lagunes, canaux et zones humides), organisé autour de 3 grandes orientations : A/**GARANTIR** le bon état des eaux et **ORGANISER** la compatibilité avec les usages, B/**ATTEINDRE** un bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides, C/**PRÉSERVER** les ressources locales en eau douce et **SÉCURISER** l'alimentation en eau du territoire.

Une 4^{ème} orientation appelle à **RENFORCER** la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant et **ASSURER** la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau. Sur ce point, la Commission Locale de l'Eau (CLE), dont l'animation a été confiée au SMBT, joue un rôle essentiel. Ce « Parlement de l'eau » est un espace de dialogue et de décision sur tous les sujets liés à l'eau. Elle s'assure de la bonne mise en œuvre des orientations.

La commission se réunit régulièrement grâce au travail de son animatrice. En

2023, elle s'est réunie une fois en juin, et le bureau à 3 reprises. Une formation sur le SAGE et sa gouvernance a été proposée aux membres de la CLE. Une sortie organisée au domaine viticole des 3 Mazets à Villeveyrac leur a permis de découvrir les pratiques mises en œuvre pour économiser l'eau. Par ailleurs, plusieurs commissions thématiques ont été organisées : 2 sur les milieux aquatiques et zones humides pour notamment faire le point sur l'avancement des études stratégiques cours d'eau et zones humides, et 1 commission thématique quantitative en novembre pour faire le point sur l'inversac en cours sur la source de la Vise qui s'était déclenché en octobre, et évoquer également le contexte inédit de sécheresse.

* Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)



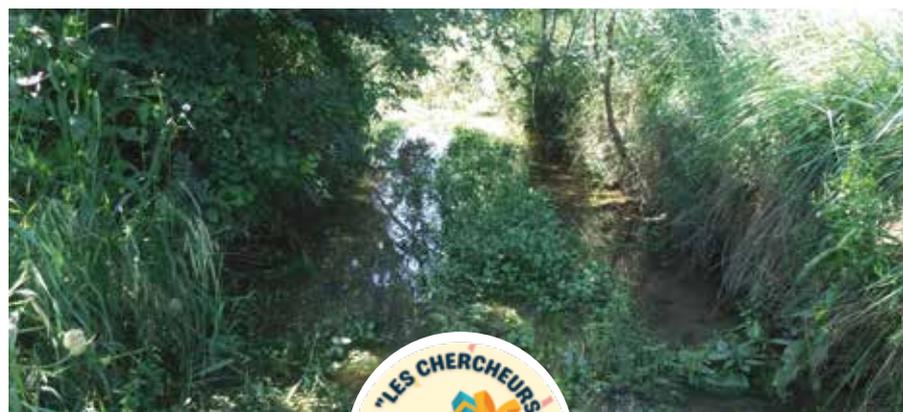
En savoir plus sur les documents du SAGE



Le SAGE est aussi disponible en vidéos !



GRAND JEU SUR LES COURS D'EAU : LES HABITANTS SE SONT LANCÉS DANS L'AVENTURE



Dans le cadre d'un partenariat avec Midi Libre, le SMBT organisait en début d'année 2023 un grand jeu sur les cours d'eau intitulé « Les chercheurs d'eau ». Les habitants ont été invités au fil des semaines à parcourir les rivières à la recherche d'indices, répondre à des questions savantes pour tester leurs connaissances. De quoi alimenter les discussions en famille et repartir avec de beaux cadeaux.



Une expérience enrichissante qui a été largement appréciée. À noter que de nombreux partenaires ont répondu présents en apportant des lots à gagner : la librairie l'Échappée Belle, l'ODT Archipel de Thau, Sète agglomération, l'Abbaye de Valmagne, le Mas de Bayle, Verger de Thau, Sathoan, l'association Jazz à Mèze, Bleu marin, le cinéma Comoédia. Un grand merci à tous ces généreux contributeurs !

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Commission locale de l'eau émet des avis sur les projets du territoire touchant l'eau et les milieux aquatiques, suite à la sollicitation des services de l'État. L'animatrice du SAGE de Thau-Ingril se mobilise régulièrement pour rassembler l'information nécessaire. En 2023, la CLE a eu à se prononcer sur 4 avis.

FOCUS

LA LETTRE D'INF'EAU DU SAGE THAU-INGRIL EST NÉE EN 2023.

Au programme de ces 4 premières newsletters, un rappel des projets et études en cours touchant les masses d'eau du territoire du SAGE, les liens vers les comptes rendus des réunions importantes qui se sont déroulées, et également des informations diverses sur le réseau des SAGE pour savoir ce qui se fait sur les autres territoires. Une mine d'infos précieuses et synthétiques à consommer sans modération...

EAUX SOUTERRAINES

UNE ANNÉE 2023 SOUS HAUTE SURVEILLANCE

L'ANNÉE 2023 AURA ÉTÉ L'ANNÉE LA PLUS SÈCHE DEPUIS 1947, DATE À LAQUELLE LES RELEVÉS PLUVIOMÉTRIQUES SONT ACCESSIBLES ET BANCARISÉS SUR SÈTE. CE SONT AU TOTAL SEULEMENT 210 MM QUI SONT TOMBÉS CETTE ANNÉE. LE BASSIN DE THAU A CONNU POUR LA PREMIÈRE FOIS UNE SITUATION DE CRISE. LES ACTEURS DE L'EAU SE SONT RÉUNIS RÉGULIÈREMENT. GRÂCE AU RÉSEAU DE SUIVI PILOTÉ PAR LE SMBT, QUI PRODUIT DES DONNÉES PRÉCISES, DES SOLUTIONS PEUVENT ÊTRE ENVISAGÉES.

UN RÉSEAU D'ACTEURS ET D'USAGERS SE MOBILISE SUR LA RESSOURCE EN EAU

L'année 2023 a connu une sécheresse exceptionnelle, tant du point de vue météorologique, édaphique (sols) qu'hydrologique (réserves en eaux souterraines). Sur le karst du Pli ouest, cela s'est traduit par des niveaux records de basses eaux sur la commune de Montbazin.

Cette situation a amené le SMBT dès février 2023 à mettre en place un comité de suivi mensuel avec les services de l'État, les usagers de l'eau et préleveurs du pli Ouest ainsi que les acteurs locaux, pour apporter des informations régulières sur l'état de la ressource. Grâce aux informations collectées sur son réseau de suivi et aux indicateurs calculés via sa plateforme, le SMBT a également alimenté le comité

sécheresse de l'Hérault sur l'évolution de la situation des eaux souterraines. Ces informations partagées se sont avérées utiles pour décider de mesures d'économie d'eau et apporter des éléments de communication pédagogiques aux administrés.

L'évènement marquant de l'année 2023 est le passage en crise sécheresse sur le secteur de Thau au mois d'août, une première dans l'histoire du bassin de Thau. Le seuil de vigilance avait été déclenché dès avril, et l'alerte renforcée en mai, jusqu'à l'annonce du passage en crise en août, au vu des niveaux historiquement bas des nappes. On repassait en alerte renforcée en octobre, niveau maintenu jusqu'à la fin de l'année 2023.

TABLEAU DES SEUILS D'ALERTE DÉFINIS DANS L'ARRÊTÉ CADRE SÉCHERESSE

TYPES DE MESURE		OBJECTIFS DES MESURES DE RESTRICTION
Recommandation	Vigilance	Promotion de mesures d'économie d'eau et préservation du milieu
Restriction ou limitation	Alerte	Limitation des prélèvements d'eau de l'ordre de 30% pour satisfaire l'ensemble des usages et préserver le milieu
	Alerte renforcée	Limitation des prélèvements d'eau de l'ordre de 50% pour satisfaire l'ensemble des usages et préserver le milieu
Suspension	Crise	Suspension des prélèvements d'eau pour les usages non prioritaires et limitation des impacts sur le milieu



En savoir plus sur la sécheresse

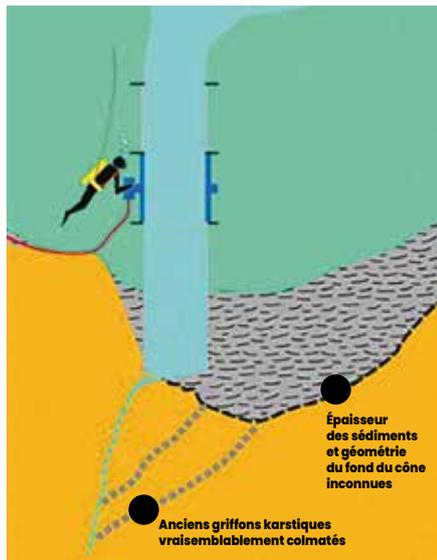


LE COMITÉ SÉCHERESSE DE L'HÉRAULT : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le comité sécheresse regroupe les services de l'État, les structures gestionnaires de bassin versant et les représentants des usagers. Il se réunit traditionnellement tout au long de la saison estivale pour suivre l'évolution de la situation de sécheresse et décider le cas échéant du déclenchement des seuils d'alerte sécheresse. Chacun de ces seuils prévoit des mesures de restrictions, pour les différents types d'usages, définies dans l'Arrêté Cadre Sécheresse. En 2023, de façon inédite, le comité sécheresse s'est réuni tout au long de l'année (janvier à décembre).

UN NOUVEL INVERSAC SUR LA VISE, CONSÉQUENCE DIRECTE DE LA SÉCHERESSE

Un inversac est survenu sur la source de la Vise dans la lagune de Thau le 18 octobre 2023. Il était « prévu » quelques jours avant, grâce aux données de suivi et aux indicateurs calculés via la plateforme Dem'eaux administrée par le SMBT. En effet, une tempête avait entraîné une forte surcote qui dépassait les niveaux de remplissage



du Pli ouest. Le phénomène était encore en cours à la fin de l'année 2023. Les outils développés par le SMBT et le BRGM permettent de suivre l'évolution du phénomène et son impact sur la qualité des eaux du réservoir d'eau sous-jacent, mais aussi de l'anticiper.

La situation en 2023 a nécessité d'informer les usagers de la lagune et les acteurs concernés lors de nombreuses réunions (Commission paritaire, Commission locale de l'eau et Commission quantitative, Comité de pilotage Dem'eaux...). Cette large mobilisation a permis de partager aussi des solutions pour limiter ou prévenir les risques d'inversac.

Le SMBT et le BRGM ont co-construit un projet technique et scientifique opérationnel visant à expérimenter une solution d'aménagement de la source par un dispositif, qui produira de la métrologie (mesure du débit et de la qualité de l'eau) et qui permettra aussi potentiellement d'éviter ou réduire les risques de survenance du phénomène. En résumé, la solution prévoit de pouvoir temporairement fermer la source pendant les périodes à risques, ou, si ce n'est pas possible d'éviter l'inversac, de limiter les entrées d'eau salée à l'aide

d'un « bec de canard » faisant office de clapet. Une expérimentation de régulation de débit en moyennes eaux sera également entreprise dans le cadre de ce projet expérimental afin de voir la réponse du dispositif et de l'aquifère sous la commune de Balaruc-les-Bains.

Les partenaires financiers se sont largement mobilisés autour de ce projet, aussi bien l'État, la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, Sète agglomération et la commune de Balaruc-les-Bains, permettant d'espérer le voir se concrétiser dès 2024. Le SMBT sera maître d'ouvrage de l'opération, en partenariat avec le BRGM dans le cadre d'une convention.



LA PLATEFORME DE CONCENTRATION DES DONNÉES EN ACTION



Le concentrateur de données issu du programme Dem'eaux Thau, désormais en gestion courante au SMBT, est opérationnel depuis 2022. En 2023, le Syndicat mixte a contractualisé avec la société SYNAPSE (qui avait construit l'architecture de la plateforme) pour opérer en routine la maintenance informatique (maintien des serveurs, sauvegardes, fonctionnalités et traitements automatiques des données...) et les développements nécessaires (ajout

de stations et d'indicateurs, autres fonctionnalités...). Rappelons que cette plateforme concentre les données sur les prélèvements, les niveaux et les qualités des eaux souterraines et permet de partager ces informations pour tous les usagers du Pli Ouest (Thermes de Balaruc, Issanka, SBL, Agriculteurs de Villeveyrac, BRGM, SMBT...). Les services de l'État peuvent également utiliser la plateforme pour suivre les risques liés au pompage de rabattement des nappes sur certains projets d'aménagement.

LA SURVEILLANCE HYDROGÉOLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE SE POURSUIT EN 2023

Pour rappel, le SMBT a assuré la maintenance et la fonctionnalité de 4 stations hydrologiques, 3 stations limnigraphiques, et 19 stations hydrogéologiques. Ces stations ont été visitées et contrôlées à minima deux fois dans l'année pour dépanner les désordres et assurer la maintenance des dispositifs.

En complément, un réseau de surveillance manuel et mensuel est suivi chaque premier lundi de chaque mois sur une trentaine de points, afin de densifier la couverture spatiale des suivis. Ces données sont essentielles afin de suivre l'évolution des niveaux des eaux, les périodes de recharge des réserves en eau, les périodes de basses eaux.



VEILLER SUR LES MILIEUX ET LA BIODIVERSITÉ

VEILLER SUR LES MILIEUX ET LA BIODIVERSITÉ

Les milieux aquatiques du bassin versant sont porteurs d'une biodiversité exceptionnelle. Que ce soit pour la lagune, les étangs, les zones humides ou les rivières, le Syndicat mixte assure des missions de gestion, d'observation, de veille et produit des apports de connaissances réguliers afin de participer à leur préservation.



LE RÉSEAU D'OBSERVATION LAGUNAIRE EST TOUJOURS À L'ŒUVRE POUR RECUEILLIR UNE INFORMATION PRÉCIEUSE SUR LES MILIEUX ET LA PARTAGER LARGEMENT AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE.



LA PLATEFORME ROL EST OUVERTE !

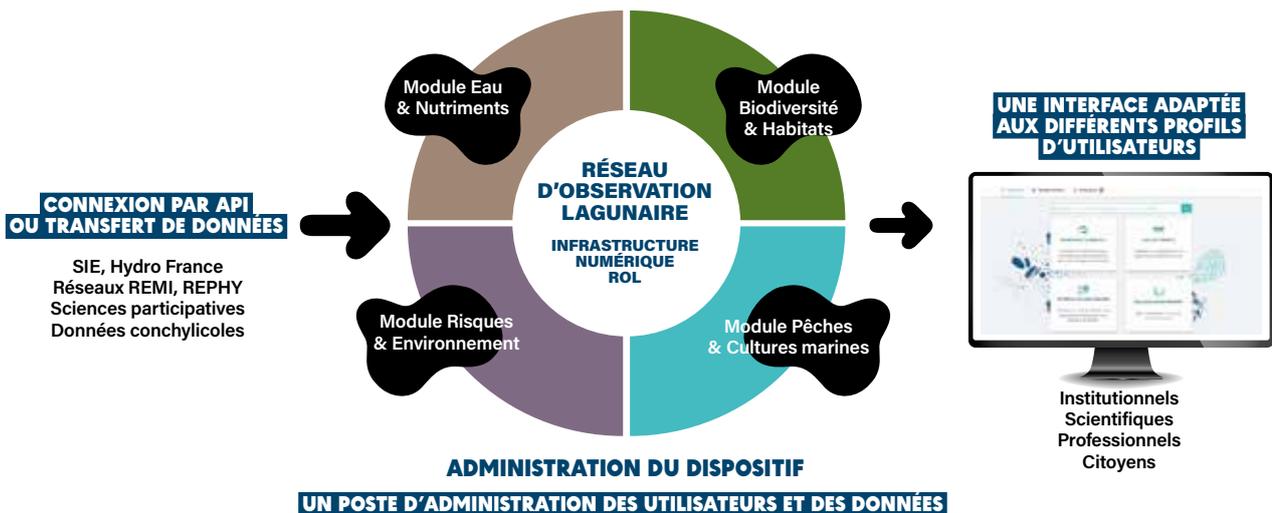
Depuis 2021, le Syndicat mixte travaille à la construction d'un système de l'information (SI) ouvert pouvant assurer la centralisation d'une grande quantité de données sur la lagune et son environnement. C'est désormais chose faite : le lancement officiel de la plateforme de gestion des données et des services du ROL a eu lieu le 27 juin 2023.

Ce lancement, sous forme de webinaire, a permis de présenter la technologie numérique aux participants et visualiser un exemple de production de données locales (l'observatoire conchylicole du Ceparlmar) puis son intégration dans la plateforme. Comme d'autres contributeurs, le Ceparlmar, avec ses données de biométrie et de mortalité, alimente la plateforme ROL et les tableaux de bord dédiés.

La plateforme est consultable à l'adresse suivante <http://rol.smbt.fr> après avoir créé son profil. À vous de jouer !



UNE BASE DE DONNÉES, UN CATALOGUE ET UNE INFRASTRUCTURE DE SERVICES BASÉE SUR DES TECHNOLOGIES « OPENSOURCE »



UN PROJET POUR LUTTER CONTRE LE NOROVIRUS

Le ROL a parmi ses missions d'engager des études pour apporter des connaissances sur certaines problématiques. Un enjeu majeur concerne les norovirus et les fermetures consécutives, la dernière en date pendant la période de Noël 2022-2023. Un projet sous maîtrise d'ouvrage SMBT va tester l'efficacité du process « colonne à dépression »

pour extraire les particules virales de l'eau et des coquillages préalablement contaminés aux norovirus. Ce projet combinera la technologie Coldep* et les moyens de détection d'AGE* pour mener des expérimentations en milieu contrôlé dans l'enceinte de la station marine de Sète. Le projet bénéficie du concours du laboratoire vétérinaire départemental pour une comparaison du protocole avec les méthodes réglementaires. Il sera présenté prochainement pour un financement dans le cadre du DLAL FEAMPA (pour plus de détails sur le DLAL, aller en pages 33-34).

* Entreprise spécialisée dans l'ingénierie et l'analyse génétique



LA GOUVERNANCE DU ROL EN 2023

Un Comité de pilotage s'est tenu le 16 février 2023, dédié en partie à la problématique Norovirus. Par ailleurs, 4 groupes de travail ont eu lieu.

- >> GTT Eau & Nutriments : Élaboration d'un motion design « Lagune de Thau ».
- >> GTT Pêche & Cultures Marines : Restitution du projet Pathogène & Observatoire.
- >> GTT Biodiversité & Habitats : Projet Grande Nacre de Thau.
- >> GTT Risques & Environnement : Élaboration d'un projet sur le risque norovirus.



LE ROL À L'ŒUVRE SUR LES APPORTS EN EAU DOUCE

Le sujet des apports en eau douce à la lagune devient plus prégnant depuis que l'on observe une diminution des précipitations en lien avec le changement climatique. Les conséquences sont notamment la sur-salinité estivale de la lagune. Un sujet pris à bras-le-corps par le SMBT qui collabore avec l'Ifremer depuis 2023 pour mobiliser des outils numériques afin de tester in silico un

certain nombre de scénarios de gestion de ces apports. Une première étape consiste en la mise à jour du modèle bassin versant par le SMBT et du modèle lagunaire par l'Ifremer. Un travail très attendu par les professionnels, et qui bénéficie du soutien de l'État via le Fonds d'Intervention Maritime (FIM).



En partenariat avec le BlueThauLab, le ROL développe de plus en plus des collaborations avec les opérateurs de l'IA*. Des projets d'envergure sont en discussion, notamment un jumeau numérique de la lagune et des stations d'observation sous-marine acoustiques et vidéos...

* Intelligence artificielle



ZOOM SUR LE PROJET FAMEX

Qu'est-ce que le projet FAMEX : une application smartphone dédiée aux conchyliculteurs de Méditerranée pour disposer d'informations en temps réel sur la qualité sanitaire, les performances des coquillages..., le tout relayé via la plateforme du ROL. Un outil « intelligent » qu'on espère opérationnel en 2024 ou 2025.

VIGITHAU-QUALITÉ INTÈGRE LA PLATEFORME ROL

En 2023, près de 6 bulletins de bilan de déversement post-pluie ont été diffusés avec l'évaluation des risques ainsi que 4 bulletins suite à des incidents de temps sec ayant entraîné un déversement au milieu. Le dispositif d'avertissement a lancé près de 12 000 SMS à la liste de diffusion afin d'anticiper et d'évaluer les risques de pollution et quantifier les niveaux de pluviométries et de pollutions attendus. La migration informatique de cet outil vers la plateforme ROL sera opérée en 2024 pour une plus grande efficacité.



LA BIODIVERSITÉ DE LA LAGUNE ET SON BASSIN VERSANT



LE SYNDICAT MIXTE EST STRUCTURE GESTIONNAIRE DES SITES NATURA 2000 DE L'ÉTANG DE THAU ET, SUR LA PARTIE TERRESTRE, DE LA PLAINE DE VILLEVEYRAC-MONTAGNAC. À CE TITRE, IL ENGAGE DES ACTIONS DE PRÉSERVATION DES HABITATS ET DES ESPÈCES, POUR CERTAINES MENACÉES OU EN VOIE DE DISPARITION.

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE AUTOUR DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE



Le site Natura 2000 de la lagune de Thau devient Aire marine protégée (AMP) suite aux évolutions de la loi, qui prévoit d'accueillir dans le réseau des AMP les sites largement couverts par des habitats marins. L'occasion pour le SMBT de faire découvrir les merveilles de la lagune en créant une exposition dédiée.

Le site Natura 2000 de Thau rejoint le réseau des Aires Marines Protégées françaises. Il présente en effet d'importants enjeux et activités maritimes et en tant que site Natura 2000 mixte (en application de la Loi 3DS*), la lagune de Thau accède à cette « labellisation » emblématique.

C'est dans ce contexte d'évolution que le SMBT a pris l'initiative, avant la mise à jour complète de l'intégration au réseau des AMP, de communiquer sous forme d'une exposition à déployer sur toutes les communes autour de la lagune. Une

belle façon également de marquer les 10 ans du classement Natura 2000 de Thau et rappeler toutes les richesses de cette lagune, ses activités maritimes et les actions de gestion collectives déployées.

Elle a été inaugurée à l'occasion de l'évènement « Le temps de l'étang » organisée par la ville de Mèze, et associée également aux initiatives proposées lors de la fête de la nature au Château Girard en mai et juin 2023. Plus d'une centaine de visiteurs est venue visiter l'exposition inaugurale à Mèze. Une belle réussite pour cette première étape. À visée immersive, participative et itinérante, l'exposition a ensuite fait étape à Bouzigues lors des « Journées de l'Étang ». L'ambition est qu'elle puisse parcourir l'ensemble des communes bordant l'étang jusqu'en 2025.

* Loi 3DS : Loi Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification



L'application de navigation gratuite Nav&Co permet de découvrir toutes les aires marines protégées de France et DOM/TOM et les règles à connaître sur chaque plan d'eau. Une première en France et Thau y est référencé !

Qu'est-ce qu'une Aire Marine Protégée ?

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit une aire marine protégée comme un « espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ».

L'application Nav&Co



LA CAMPAGNE EMBLÉMATIQUE « À LA DÉCOUVERTE DES HERBIERS DE THAU » SE POURSUIT ET SE RÉINVENTE

Chaque été, la campagne de découverte des herbiers et de la biodiversité de Thau réinvestit les plages de la lagune, avec une vingtaine d'interventions proposées aux baigneurs et usagers des plages, en partenariat avec le réseau CPIE bassin de Thau.

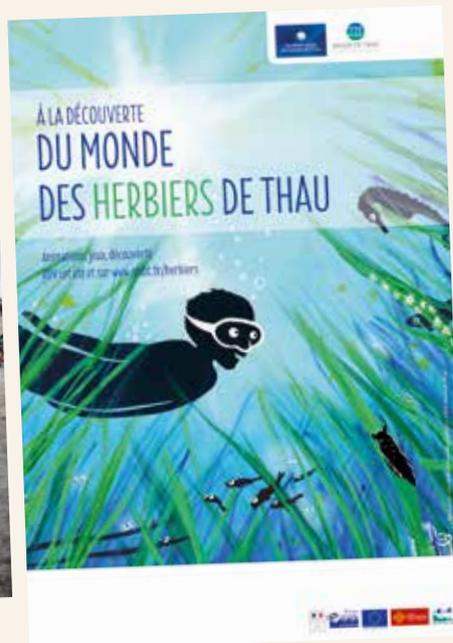
L'objectif de cette campagne, dès son lancement en 2016, était de s'adresser à tous les types d'usagers en contact direct

avec l'écosystème précieux de notre lagune. Chaque année, la campagne évolue et recherche de nouvelles cibles pour sensibiliser aux enjeux Natura 2000 (écoles de voile, thermes, campings, lycée de la mer...). Les centres nautiques sont régulièrement associés à des interventions, par exemple les Glénans à Marseillan.

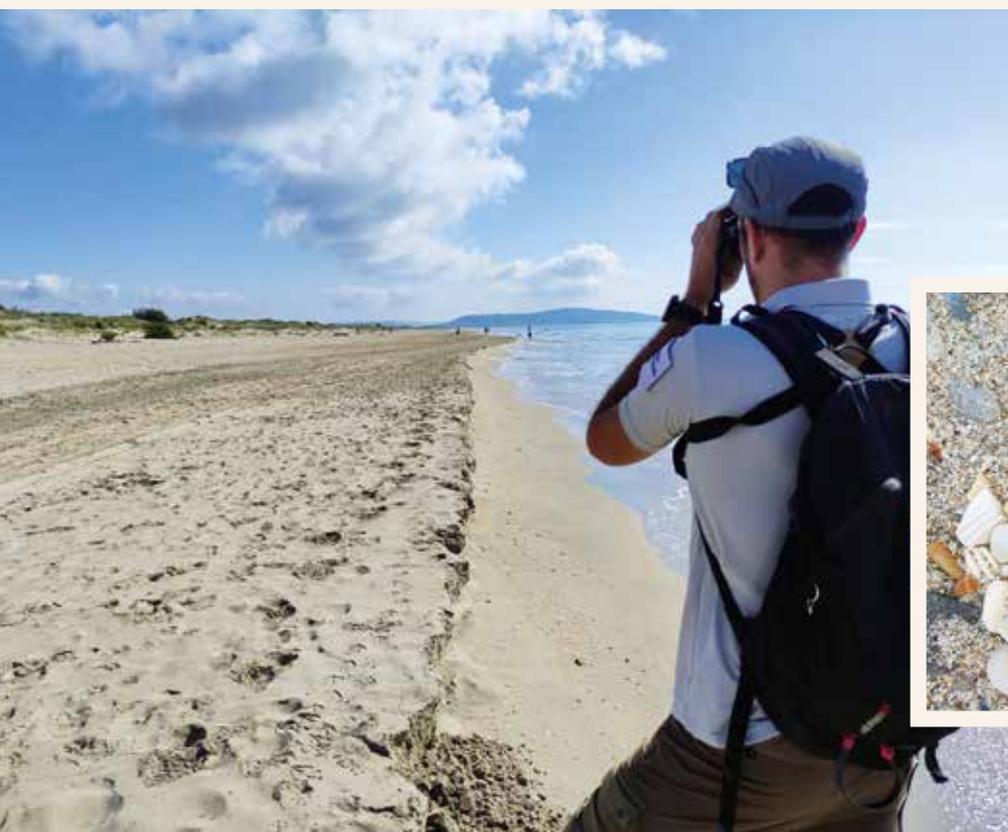
En 2023, un nouveau format d'intervention a été testé ciblant les passagers à

bord de la navette maritime de Sète Agglopôle Méditerranée (SAM) reliant Sète et Mèze. Ces 6 traversées tests ont représenté 400 personnes sensibilisées. Un vrai succès à reconduire !

En 2023 : 1 000 personnes touchées
Depuis son lancement : 10 000 personnes sensibilisées



LA PLAGE DU LIDO : NOUVEAU HOT SPOT DE BIODIVERSITÉ



La plage du lido de Sète à Marseillan est intégrée dans le périmètre du site Natura 2000 et accueille une nature sauvage de plus en plus diversifiée. Elle est déjà connue pour abriter une biodiversité remarquable : le petit escargot blanc des dunes, le « caragouille », des reptiles rares comme les psammodromes ou encore des plantes très discrètes comme l'euphorbe peplis. La plage accueille désormais des oiseaux rares en nidification, les Gravelots à collier interrompu, et même des tortues marines depuis l'été 2023 !





Suite à un inventaire national en 2022, lors de l'opération « On marche sur des œufs », le CEN Occitanie, partenaire du SMBT pour les suivis ornithologiques, avait observé plusieurs nids de **Gravelot à collier interrompu**, une des espèces d'oiseaux les plus menacées de France !

Une fois la ville de Sète alertée, en tant que gestionnaire de la plage, une réflexion a été engagée avec les experts partenaires pour la mise en place d'enclos de protection saisonniers à l'initiative de la commune. Deux enclos d'environ 1 500 m² au total ont été fabriqués à partir de filets de pêche recyclés puis installés par les élèves du lycée de la mer en mars 2023. Une signalétique et une communication sur ces nouveaux dispositifs ont été renforcées dès le printemps pour faire connaître la présence de ces oiseaux et respecter leur tranquillité. Un suivi régulier sur 10kms de plage a été réalisé par les experts du CEN Occitanie et du SMBT. 13 nids ont été détectés sur le lido et plus de 50 nids sur l'ensemble tocs de Thau/salins/plage.

Le littoral de Thau représente un des sites majeur pour l'espèce à l'échelle d'Occitanie, avec presque 30% des effectifs nicheurs. Les autres sites d'intérêt sont la petite Camargue, le littoral de Vendres, des Orpellières, de la Grande Maire ou des Aresquiers.



Les **tortues marines** sont des animaux qui fascinent même si elles restent rares à observer puisqu'elles passent leur vie en mer, et ne rejoignent la terre que pour se reproduire. Nous avons eu la chance de découvrir 2 pontes sur la plage du lido en juillet 2023 (à Marseillan et à Sète). Un phénomène exceptionnel, dû à une année record pour la nidification de tortues caouannes en France avec 12 pontes au total recensées ! Un phénomène également observé en Italie et en Espagne. Rappelons que les sites historiques de pontes sont plutôt en Méditerranée orientale (Grèce, Chypre...).

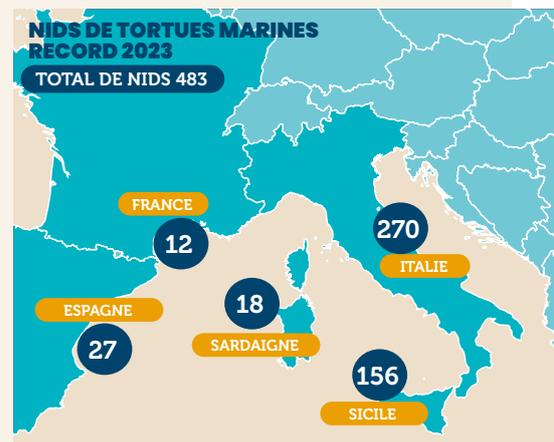
Ces deux pontes surprises ont entraîné une organisation collective d'urgence entre les acteurs locaux de la biodiversité, des communes et services de l'État, avec l'appui de bénévoles

formés, le tout orchestré par le SMBT et le CESTMed. Une expérience inédite, une émulation collective et citoyenne sans précédent avec plus de 200 bénévoles qui ont permis d'assurer 2 200 heures de surveillance des nids, jusqu'à éclosion d'une centaine de tortillons qui ont rejoint la mer.

Les plages de l'Hérault représentent des plages favorables aux pontes de Tortues caouannes. Un nouvel enjeu à connaître et apprendre à gérer par tous les acteurs et à faire connaître aux usagers des plages (reconnaissance des traces de pontes, bons gestes, contacts utiles). Le SMBT coordonne les opérations de formation, de prospection et de gestion sur les plages de Sète à Marseillan.

BILAN DES NIDIFICATIONS DES CAOUANNES EN OCCITANIE EN 2023

NID DE MARSEILLAN (34)	NID DE SÈTE (34)
Taux de réussite : 83,33%	Taux de réussite : 33,66%
>> 70 tortillons vivants	>> 34 tortillons vivants/sauvés
>> 5 mort-nés/noyés	>> 45 morts noyés
>> 4 œufs non fécondés	>> 6 mort-nés/noyés
>> 5 œufs en cours de développement, non arrivés	>> 10 tortillons non sortis de leur coquille
	>> 5 œufs non fécondés
	>> 1 œuf en cours de développement non arrivé à terme



UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LA PÊCHE AU BIBI SUR LA COMMUNE DE MÈZE

Face à l'augmentation de pêcheurs aux vers d'appâts (le « bibi » ou « siponcle » pour Thau) sur ses rivages, et du fait des dégradations induites par la technique de pêche à la fourche sur les fonds (qui impacte également les herbiers et la Grande nacre), le maire et les élus ont travaillé en 2023 à la rédaction d'un nouvel arrêté d'interdiction de cette pratique dans la bande des 300 mètres. Une initiative accompagnée par les services de l'État et la police de l'environnement, et soutenue par le prud'homme de Mèze et le SMBT. Il reste désormais important de faire connaître et répliquer cette démarche sur les autres communes du site Natura 2000. Une première à l'échelle des lagunes méditerranéennes, mais qui inspire déjà d'autres territoires.

UN BALISAGE ÉCOLOGIQUE POUR LA BAINADE SUR LA LAGUNE

Les plages de Thau, appréciées des baigneurs pour leurs eaux chaudes, calmes et vivantes, sont aménagées chaque année avec un balisage de sécurité qui délimite le secteur de baignade de celui de navigation, repérable par des alignements de bouées jaunes. Afin de préserver les fonds précieux de la lagune, les communes renouvellent leurs équipements avec des ancrages à vis à la place des anciens corps morts. C'est le cas de Balaruc les Bains depuis 2022 et de Mèze depuis 2023. Bouzigues réfléchit également à un projet de rééquipement. Le SMBT accompagne techniquement chacun de ces projets, et aide à la recherche de financements.



LE PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL 2023-2027 EST LANCÉ !

LE PROJET AGRO ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC) « PLAINE DE VILLEVEYRAC-MONTAGNAC » VALIDÉ PAR LA DRAAF OCCITANIE FIN 2022 ENTRE DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE EN 2023-2024. IL COUVRE TOUT LE SITE NATURA 2000 « PLAINE DE VILLEVEYRAC-MONTAGNAC », SOIT LES COMMUNES DE MONTAGNAC, SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS, SAINT-PARGOIRE, LOUPIAN ET VILLEVEYRAC. UN PAEC SE BASE SUR LE VOLONTARIAT ET VISE À ACCOMPAGNER TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT LES AGRICULTEURS SOUHAITANT S'ENGAGER POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA QUALITÉ DE L'EAU.

LE PAEC : UN CATALOGUE DE MESURES DE PROTECTION

Le PAEC 2023-2027 se décline en 8 Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) impliquant par exemple l'arrêt des herbicides, le pâturage raisonné ou encore le maintien d'infrastructures agroécologiques (haies, fossés, arbres isolés, mares). Les MAEC permettent de rétablir un équilibre entre production et biodiversité. L'objectif est double : préserver les paysages, la biodiversité et

la qualité de l'eau, tout en compensant la perte économique potentielle pour l'agriculteur. L'agriculteur s'engage sur un contrat d'une durée de 5 ans contre une compensation financière (versée par l'État). Le SMBT est opérateur de ce programme, c'est-à-dire qu'il représente l'intermédiaire entre les services de l'État et les agriculteurs du territoire, pour définir un PAEC réaliste et compatible avec les enjeux du territoire.



RENCONTRE
AVEC



LUCIE DONADILLE, CHARGÉE DE MISSION AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

Suite à ses études d'ingénieur agronome spécialisée dans la gestion des milieux naturels, Lucie a souhaité approfondir ses connaissances naturalistes en réalisant un service civique à la Ligue pour la Protection des Oiseaux. C'est dans ce cadre qu'elle a connu le Syndicat mixte du bassin de Thau qui lui a offert l'opportunité de son premier emploi. Passionnée par les oiseaux et la biodiversité en général et ayant un fort intérêt pour le monde agricole, elle anime désormais le site Natura 2000 de la Plaine de Villeveyrac-Montagnac. Entre mise en œuvre d'un nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique, suivis des espèces d'oiseaux à enjeux, actions d'information et de sensibilisation, ses missions sont variées et enrichissantes. Son nouveau poste lui permet de mettre à contribution et de développer ses compétences, le tout dans un cadre bienveillant.

LES DIAGNOSTICS AGROÉCOLOGIQUES PRÉALABLES AUX CONTRATS MAEC

FOCUS L'OUTARDE CANEPETIÈRE

Cet oiseau au chant caractéristique affectionne particulièrement les friches agricoles où il pond à même le sol. Très méfiant et difficile à observer, c'est une espèce classée « en danger » en France où une régression de plus de 80% a eu lieu en seulement 20 ans. Le site Natura 2000 plaine de Villeveyrac-Montagnac en abrite au minimum un couple. Ce chiffre sera reprecisé lors de l'enquête nationale en 2024.



Entre fin juin et début juillet 2023, les animatrices Natura 2000 du SMTB accompagnées par le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault sont allées à la rencontre de 6 viticulteurs et arboriculteurs désireux de s'engager dans ce programme. Le diagnostic agroécologique ainsi réalisé sur leur exploitation a permis de définir avec eux les parcelles et infrastructures agroécologiques (IAE) qui seront engagées dans le cadre des MAEC. Ainsi, une trentaine d'IAE a été ciblée pour le moment. 58 ha vont être convertis en 0 herbicide sous 3 ans et 5 ha de friches ne seront pas fauchés avant fin août afin de préserver la reproduction d'oiseaux menacés tels que l'Outarde canepetière.



Cette année, les productions végétales sont à l'honneur mais l'année prochaine, les MAEC seront également ouvertes aux éleveurs.

En savoir plus sur le PAEC 2023-2027



COMMUNICATION SUR LE PAEC

En accompagnement du lancement du nouveau PAEC Plaine Villeveyrac-Montagnac 2023-2027, l'animatrice a réalisé en régie une plaquette de présentation et un poster pour communiquer sur le dispositif auprès des agriculteurs et la réunion publique organisée le 11 avril 2023.





RIVIÈRES ET ZONES HUMIDES

LA STRATÉGIE DE RECONQUÊTE DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE BASSIN VERSANT DE THAU ENGAGÉE DEPUIS UNE QUINZAINE D'ANNÉES VISE À PRÉSERVER ET RESTAURER LES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DU TERRITOIRE DANS PLUSIEURS DIRECTIONS : ÉCOLOGIE, GESTION HYDRAULIQUE MAIS AUSSI LEUR PLACE DANS LE PAYSAGE. COMMENT AGIR POUR LES RENDRE PLUS VISIBLES ET MIEUX CONNAÎTRE LEUR RÔLE IMPORTANT SUR LE BASSIN VERSANT.

FAIRE DES COURS D'EAU NOS ALLIÉS POUR S'ADAPTER AUX CRUES ET AUX SÉCHERESSES

Après plusieurs mois d'étude comprenant des relevés de terrain, des enquêtes de perception, un recueil d'informations, une phase de concertation, les acteurs du territoire se sont mis d'accord sur un programme d'actions hydromorphologiques visant à restaurer les fonctionnalités des cours d'eau à l'échelle du bassin versant de Thau-Ingril. Ce document technique préconise de réaliser 45 opérations suivant une stratégie étalée sur les 10 prochaines années.

Ces actions répondent à plusieurs objectifs de restauration. Au-delà des bénéfices écologiques, laisser des espaces libres pour que le cours d'eau déborde répond à des enjeux hydrauliques. Il dissipe ainsi son énergie et devient moins dangereux pour les habitants lors des inondations les plus fréquentes. De même, un cours d'eau qui n'est pas canalisé et contraint entraîne des interactions avec les milieux environnants qui participent notamment à protéger les réserves en eau en quantité et en qualité. La mise en valeur des bordures des cours d'eau en créant des pentes douces et végétalisées

ZOOM SUR LES EMBÂCLES

Un embâcle est une accumulation d'arbres ou de branches auxquels peuvent venir s'accumuler d'autres déchets, obstruant partiellement ou totalement le lit mineur d'un cours d'eau. Certains embâcles sont laissés pour le maintien de la biodiversité car ils ne gênent pas l'écoulement des eaux. Mais afin de prévenir d'éventuelles inondations, la stratégie d'intervention consiste le plus souvent à éviter l'apparition d'embâcles ou à les supprimer.

QUELLES MISSIONS POUR LA TECHNICIENNE DE RIVIÈRE SUR LE BASSIN VERSANT

- » Apporter une expertise technique sur les chantiers.
- » Piloter le suivi des travaux d'entretien sur les cours d'eau.
- » Piloter les études stratégiques, notamment le diagnostic hydromorphologique.
- » Sensibiliser les riverains des cours d'eau aux enjeux et à la morphologie des rivières.
- » Rédiger les cahiers des charges en vue de travaux d'entretien ou de restauration sur les cours d'eau pour le compte des intercommunalités.
- » Former les habitants et les élus.
- » Organiser des sorties terrain pour les habitants ou les élus.
- » Animer des actions ou événements citoyens sur les cours d'eau (voir par exemple en p12).

apporte des bienfaits sociétaux et patrimoniaux.

Dès le premier trimestre 2024, des relevés de terrain et des analyses complémentaires seront menés afin d'approfondir les connaissances sur quatre sites en vue de mettre en œuvre des travaux de restauration.

La stratégie d'intervention et les actions proposées dans le cadre de cette étude hydromorphologique des cours d'eau sont à destination du SMBT, des EPCI et de l'ensemble des communes et des acteurs du territoire.



L'hydromorphologie, du grec υδρο (hydro = eau), μορφή (morpho = forme) et λόγος (logos = étude), est l'étude scientifique de la géomorphologie du cours d'eau qui est due à l'eau.

Un diagnostic des macro-déchets présents sur les cours d'eau du bassin versant est en cours, grâce à un financement de la Région Occitanie. La récolte et la caractérisation des déchets ont été finalisées en juillet, avec 15 sites prospectés, 60 kg de déchets collectés et 2 956 déchets caractérisés. Un travail qui permettra en 2024 de proposer un diagnostic et un programme d'actions, avec l'aide d'un bureau d'études.





POURQUOI GÉRER LA VÉGÉTATION DES BERGES DES COURS D'EAU

La végétation qui borde les cours d'eau remplit de nombreuses fonctions : elle maintient les berges, elle sert de lieu de vie pour la faune, elle favorise l'épuration des eaux et ralentit la vitesse des écoulements. La campagne annuelle d'entretien de la ripisylve 2023 s'est déployée sur 30 secteurs de cours d'eau.

La stratégie de gestion de la végétation est réfléchiée avec les acteurs sur l'ensemble du parcours d'un cours d'eau. Elle est différente selon qu'il s'agit d'espaces naturels ou urbanisés : la fréquence et le type d'entretien y sont plus ou moins soutenus.

Ainsi le traitement en amont d'un cœur de village est axé sur la limitation du risque inondation, avec par exemple le maintien d'embâcles et d'une ripisylve dense et entretenue pour que la végétation freine l'écoulement des eaux et limite le risque en aval. Cette action a également l'avantage de ralentir l'arrivée du pic de la crue dans une zone urbanisée, au moment même où les ruissellements dus à la pluie tombée localement dans une zone imperméabilisée peuvent contribuer grandement aux inondations. Les crues sont des phénomènes naturels tout comme le débordement des cours d'eau ; l'installation des populations trop près des cours d'eau implique aujourd'hui une intervention humaine pour y faire face.

LE RÉSEAU PHOTHAU

» Depuis janvier 2023, un premier réseau de suivi des cours d'eau par les citoyens a été créé à l'initiative du SMBT. Ce réseau a émergé de tout le travail réalisé depuis 2021 sur les cours d'eau, dans le projet Eau et participation citoyenne financé par l'Agence de l'eau. Ce suivi qualitatif des écoulements est nourri par des citoyens qui réalisent des photos dans le milieu et les transmettent au SMBT. En 2023, un stage réalisé par Hugo Wirsum, étudiant en BTS Gestion et Protection de la Nature, a permis d'étendre ce réseau visuel et photographique à l'échelle du bassin versant. L'objectif à terme : construire un outil numérique permettant de bancariser et visualiser les données.

LES ZONES HUMIDES, DES MILIEUX À LA FOIS VISIBLES ET CACHÉS

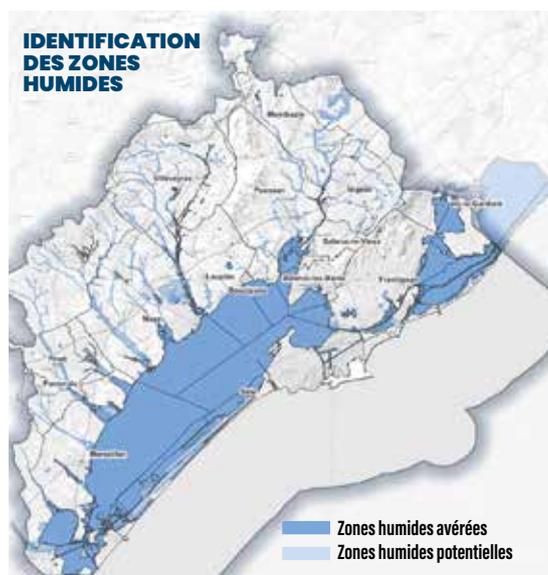
Le Syndicat mixte du bassin de Thau pilote depuis 2022 l'élaboration d'un plan de gestion des zones humides. Cette étude est attendue par nos partenaires, comme l'Agence de l'eau RMC, qui conditionne ses aides à la réalisation d'une étude stratégique. Elle est aussi attendue des collectivités gestionnaires qui ont besoin de bien inventorier les zones humides et de dresser la liste des interventions prioritaires.

Depuis plus d'un an, des analyses et traitements cartographiques ont identifié les enveloppes des zones humides probables, couplés à des inventaires de terrain et des échanges avec les acteurs locaux. Toute cette concertation a permis de vérifier et confirmer la présence de certaines

zones humides, parfois mal connues, et également préciser la délimitation des zones humides avérées.

D'ici la fin de l'étude, prévue en 2024 ou 2025, les secteurs humides du territoire seront hiérarchisés afin de mettre en avant les zones humides d'intérêt au regard des fonctions qu'elles remplissent ou qu'elles pourraient remplir. Les interventions de préservation et de restauration seront priorisées au regard des enjeux du territoire, et des pressions et menaces s'exerçant sur ces milieux.

L'objectif final est de doter le territoire d'un plan d'actions, appuyé d'une cartographie qui agira en alerte et sensibilisation auprès des collectivités et des aménageurs.



LES ZONES HUMIDES EN CHIFFRES

13 735 ha
de zones humides, soit 23% du territoire, incluant la lagune de Thau

11 949 ha
de zones humides avérées et 1 786 ha de zones humides potentielles

40 secteurs
ont fait l'objet de prospections terrain, soit une surface d'environ 791 ha

Les espèces végétales exotiques envahissantes à la loupe

11 cours d'eau et 4 zones humides du territoire de Thau ont été retenus par l'ADENA afin de dresser un inventaire des espèces qui y prolifèrent. L'enjeu est d'identifier quelles espèces peuvent poser problème et préciser comment limiter ou maîtriser les éventuelles disséminations.

SOUTENIR L'ÉCONOMIE BLEUE SOUTENIR L'ÉCONOMIE BLEUE

La pêche et l'aquaculture constituent les piliers incontournables de notre économie locale et de notre environnement. Le SMBT s'engage depuis des années à consolider leur place et être un relais pour accéder aux aides européennes et des collectivités. Une nouvelle programmation s'engage, porteuse d'une ambition renouvelée de conforter les activités halieutiques dans le territoire et de créer des liens avec le tourisme.



DLAL – FEAMPA, UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR LA PÊCHE ET LES CULTURES MARINES

LA NOUVELLE PROGRAMMATION DU FONDS EUROPÉEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES, LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE (FEAMPA) S'EST ENGAGÉE EN 2023, SUITE À UNE ANNÉE DE TRANSITION EN 2022 POUR CONSOLIDER LA CANDIDATURE ET ORGANISER LA GOUVERNANCE. DE NOMBREUX PROJETS SONT DÉJÀ DANS LES TUYAUX POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DE PÊCHE ET DE CONCHYLICULTURE FRAGILISÉES PAR LES DÉRÈGLEMENTS SANITAIRES ET CLIMATIQUES, MAIS QUI SAVENT PROPOSER DES PROJETS PORTEURS.

DES APPELS À PROJET ET DES LIENS CONSOLIDÉS AVEC L'ÉCONOMIE BLEUE ET L'INNOVATION



L'animation de la démarche DLAL (Développement local par les acteurs locaux) a montré son efficacité lors de la précédente programmation 2016-2021. Le bilan disponible sur internet montre à quel point les filières halieutiques bénéficient de cet accompagnement au plus près de leurs besoins. Cette animation de proximité s'est traduite en 2023 par l'organisation de 152 rencontres ou réunions dont un tiers avait vocation à fournir des informations sur le DLAL ou la nouvelle plateforme de dépôt des dossiers E-synergie, et un tiers visait à structurer les projets.

Pour que ces projets puissent bénéficier des aides attendues, le SMBT a organisé 3 comités de sélection et de pilotage en 2023, qui ont validé 12 projets répondant aux défis de la stratégie DLAL : faire face aux changements climatiques

et préserver la biodiversité (3 projets), conforter l'importance économique et sociale des filières pêche et cultures marines (5 projets), communiquer, sensibiliser, former (3 projets) et animer le programme (1 projet).

Une des originalités de la nouvelle programmation est le lancement, prévu chaque année, d'appels à projets pour faire émerger de nouveaux porteurs sur des thématiques jugées prioritaires par le Comité de sélection et ses partenaires financiers. Dès 2023, un groupe de travail composé de membres s'est réuni en avril, pour un lancement de l'appel à projets en mai et une validation en novembre de 3 projets dont 2 sur la transformation de produits : des rillettes d'huîtres pour la coopérative des conchyliculteurs et de la « charcuterie de poisson » pour l'OP Sathoan. Vivement l'édition 2024 !



FAMENET est un réseau européen créé pour faciliter la mise en œuvre du FEAMPA. Il propose régulièrement des ateliers thématiques aux Groupes d'action locaux Pêche et aquaculture, les Galpas, facilitant ainsi l'échange d'informations et la communication sur les projets.

FOCUS UN SITE INTERNET DÉDIÉ, VITRINE DE L'ACTION LOCALE



Le site internet du DLAL (<https://www.dlalbassindethau.fr/>) propose toutes les informations utiles sur le programme précédent (DLAL FEAMP 2016-2021) et présent (DLAL FEAMPA 2022-2027) : des actualités, des descriptions de projets, des mises à disposition de livrables (rapports finaux) qui permettent d'informer largement et de faire connaître les projets financés.





« ALGUES AU RYTHME DE THAU »

Le SMBT a été partie prenante en avril 2023 d'une journée dédiée aux algues, en collaboration avec le Conseil de développement (CODEV) de Sète agglomération Méditerranéenne et le lycée de la mer Paul Bousquet. La matinale s'organisait autour d'ateliers culinaires proposés aux élèves du collège Jean Moulin et aux étudiants du lycée de la Mer (BTS

PGEM), avec la cheffe étoilée Anne Majourel et des restaurateurs locaux. La vocation de ces ateliers : comprendre comment promouvoir l'algue en tant qu'aliment et utiliser l'algue pour valoriser gustativement les produits de la mer locaux, comme les huîtres ou les maquereaux.

L'après-midi était studieuse, avec des conférences, des témoignages et échanges d'expériences autour d'une future « filière algues » en Occitanie. Les participants à cette première rencontre étaient nombreux et diversifiés (scientifiques, entreprises, producteurs, élèves et enseignants...), conscients de l'importance de ces initiatives innovantes qui servent les productions locales.

Notons également sur le sujet des algues, mais dans un autre registre, que le SMBT a encadré une promotion d'étudiants du Master Aquadura de l'Université de Montpellier, suite la sollicitation de la mairie de Balaruc-les-Bains, confrontée à des nuisances liées à la présence d'algues autour du quai des Ondines. Les étudiants ont fait des propositions, qui seront peut-être reprises dans les mois à venir.



LA COOPÉRATION AVEC LES AUTRES GALPAS FRANÇAIS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Une rencontre à Marseille à l'invitation du Galpa Galica, en septembre 2023, a rassemblé, autour du réseau européen Famenet, 17 animateurs et animatrices des différents littoraux français, autour de partages d'expériences et d'ateliers thématiques : suivi et évaluation des stratégies, qualité des milieux et des ressources, sensibilisation.



Le premier contrat de filière conchylicole Occitanie 2021-2023 a été signé le 22 septembre 2021 et a fait l'objet d'un bilan en 2023. C'est un contrat qui a été élaboré à l'échelle de la Méditerranée.



SE PRÉMUNIR
CONTRE
LES RISQUES

SE PRÉMUNIR CONTRE LES RISQUES

Les risques littoraux font partie du quotidien des habitants sur Thau, classé Territoire à risque important d'inondation. Le SMBT a engagé un PAPI qui a vocation à mieux connaître et prévenir les phénomènes d'inondation et de submersion marine. Des outils sont construits pour améliorer la culture du risque et vivre sereinement sur le territoire.



LE PAPI DE THAU EST SUR LES RAILS

LE BASSIN DE THAU EST SOUMIS À DES ALÉAS NATURELS (SUBMERSION MARINE, RUISSELLEMENT URBAIN ET DÉBORDEMENT DE COURS D'EAU), AYANT AMENÉ À UN CLASSEMENT PARMI LES 122 TERRITOIRES À RISQUE IMPORTANT D'INONDATION NATIONAUX. MALGRÉ LA PRÉSENCE DE CES RISQUES, LE PAPI DE THAU VEILLE À Doter le territoire d'outils de prévention et d'amélioration des connaissances.

Une démarche d'élaboration d'un Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) a été validé et engagé en 2022.

Ce programme, porté par le SMBT et largement soutenu par l'État, la Région Occitanie et le Département de l'Hérault, vise à réduire la vulnérabilité des personnes et des biens exposés au risque d'inondation.

L'année 2023 a été une année de mise en œuvre du Programme d'Études Préalables (PEP), phase préparatoire du PAPI qui prendra le relais dès 2026. Le PEP comporte 25 actions portées par 7 maîtres d'ouvrages pour une enveloppe de 2,7 M €. Malgré une année marquée par la sécheresse prolongée, le territoire reste soumis à la submersion marine ainsi qu'aux débordements de cours d'eau et au ruissellement pluvial en cas d'épisode méditerranéen. Un tableau complété par la remontée de nappe, phénomène de nouveau observé suite

au phénomène d'inversac déclenché à la fin du mois d'octobre. Tant d'aléas qui sont étudiés et pour lesquels des solutions seront proposées, pour certaines mises en œuvre dans le PAPI.

En 2023, le SMBT a travaillé pour sa part sur 5 des 8 actions dont il est maître d'ouvrage, principalement la promotion d'une culture du risque inondation locale et le dispositif Thau Alabri. Il a également réalisé l'animation ainsi que le suivi administratif et financier du programme auprès de l'État. Le SMBT propose également aux collectivités un appui technique dans la réalisation des études. Il assiste à ce titre Sète Agglopolo Méditerranée dans les études sur les cours d'eau et le classement des systèmes d'endiguement. Dans le viseur, l'année 2024 verra l'achèvement du PEP et sera une année d'élaboration du PAPI qui permettra aux collectivités de mettre en œuvre des travaux et aménagements dès 2026.

ZOOM SUR LE DISPOSITIF THAU ALABRI

Le SMBT a choisi la société OSGAPI pour l'accompagner dans le dispositif Thau Alabri. Conçu pour réduire la vulnérabilité des biens en zone inondable, ce dispositif offre aux propriétaires un diagnostic de vulnérabilité gratuit et personnalisé pour les guider vers des solutions de mitigation. Parmi ces mesures pour lesquelles un financement jusqu'à 80 % peut être accordé par l'État, figurent entre autres la pose de batardeaux et de clapets anti-retour, ou encore la rehausse des installations électriques. Au total, sont prévus 240 K€ pour les diagnostics et 360 K€ pour les travaux dans le cadre du PAPI. Ces actions entrent dans la politique actuelle de l'État qui vise à agir davantage sur les enjeux exposés au risque et non systématiquement sur l'aléa via des digues et bassins de rétention coûteux.

Contact : Alabri@osgapi.com

//////EN BREF//////



Le SMBT continue à assurer en 2023 une veille des niveaux d'eaux grâce à des stations de mesure. C'est le cas sur 7 bassins d'orage répartis sur 6 communes (Balaruc le Vieux, Gigean, Loupian, Marseillan, Poussan et Villeveyrac). Les données collectées par le SMBT sont importantes pour la gestion des risques d'inondation, mais également mesurent les réserves d'eau pour d'éventuels futurs usages. Toujours dans le cadre de ses missions récurrentes, la surveillance des niveaux des cours d'eau de la Vène et de la Calade grâce à 3 stations météorologiques installées en 2022 permet de faire remonter les données sur VigiThau Risques et avertir les communes en cas de débordement.



FOCUS

LA POSE DE REPÈRES DE CRUE EN MODE PARTICIPATIF

Première pierre de la culture du risque, la pose des repères de crue fait partie des fondamentaux pour mieux faire connaître les risques. Sur Thau, elle s'est faite de manière participative avec plusieurs écoles du territoire. Le point d'orgue fut autour de la semaine de la résilience en octobre, où 6 classes ont apposé les repères, soit plus de 150 élèves impliqués dans la démarche. Un moyen ludique d'impliquer les enfants, qui en parleront à leurs proches et favoriseront ainsi la culture du risque !

En chiffres : 56 repères posés, 41 sites de pose, 10 communes concernées, 25 repères posés avec des enfants, élus, habitants ou associations



Le Fonds Barnier, initialement destiné à financer les indemnités d'expropriation de biens exposés à un risque naturel majeur, finance désormais les études et travaux des PAPI. Pour ce faire, un prélèvement de 12 % est opéré sur la prime « catastrophes naturelles » des contrats d'assurance habitation et automobile.

LA CULTURE DU RISQUE

EN 2023, LE SMBT A TRAVAILLÉ À L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE POUR L'ADOPTION D'UNE CULTURE DU RISQUE INONDATION AVEC LE BUREAU D'ÉTUDES MAYANE. ÉLABORÉE AVEC UN LARGE PANEL D'ACTEURS DU RISQUE, DE LA CULTURE ET D'HABITANTS, CELLE-CI SE VEUT NON ANXIOGÈNE ET INNOVANTE TOUT EN GARDANT UN ANCRAGE CULTUREL ET LOCAL.

UNE STRATÉGIE INNOVANTE ET CULTURELLE POUR FORMER ET INFORMER LES HABITANTS



Un des objectifs du PAPI est de renforcer la prise de conscience des risques d'inondation par les élus, techniciens des collectivités, entreprises et surtout par les administrés du territoire et ce dès le plus jeune âge. Afin de définir des actions au plus près des besoins locaux, le SMBT s'est associé à l'entreprise Mayanne pour élaborer une stratégie de culture du risque et un plan d'actions.

Parmi les objectifs visés dans la stratégie, il s'agissait de :

- » Faire du risque inondation un sujet à part entière pour les habitants.
- » Acquérir des méthodes pour diffuser des messages non anxiogènes.
- » Rendre les publics acteurs de la sensibilisation.
- » Apporter de la connaissance sur le risque inondation et le lien avec le changement climatique.
- » Entretenir la mémoire du risque

Cette stratégie a été construite grâce à des entretiens auprès des habitants (essentiellement sur les marchés dans les communes), et grâce à des connaissances existantes sur le territoire (par exemple le travail réalisé à Marseillan sur les perceptions des habitants, ou encore les actions citoyennes sur les cours d'eau à Pinet et Montbazin). Par ailleurs, le SMBT a réuni des acteurs clés du territoire (communes, intercos, citoyens, port de Sète-Frontignan, associations, etc.) pour partager les éléments du



diagnostic et établir le plan d'actions. Au total, ce sont 34 actions qui ont été rassemblées dans le document et qui seront mises en œuvre pour développer la culture du risque sur le territoire.

La stratégie a été finalisée après l'été. Une des premières actions a été l'organisation des assises Ora maritima spéciale Culture du risque (voir en page 13). L'essentiel de la stratégie sera mis en œuvre en 2024, notamment la réalisation de panneaux interactifs sur les cours d'eau, d'une vidéo pédagogique sur les risques littoraux actuels et futurs ou encore la mise en place d'animations auprès du public scolaire avec la conception d'outils originaux. Tout un programme qui va se dérouler jusqu'en 2025 pour nous apprendre à vivre sereinement avec le risque !



D'après la Caisse centrale de réassurance (CCR), les communes dotées exclusivement d'un PPRI voient leur sinistralité diminuer de 23%. Si la commune complète son dispositif de prévention des inondations avec un PAPI, la fréquence des sinistres est réduite de 51% !

Le **Comité syndical** a été renouvelé en 2020 dans le sillage des élections municipales et intercommunales. Il est composé des délégués désignés au sein des trois intercommunalités qui composent le SMTB : Sète Agglopolo Méditerranée, Hérault Méditerranée et Montpellier Méditerranée Métropole. En début de mandat, les membres du Comité syndical élisent le Président et les Vice-présidents. Des délégations peuvent être proposées par le Président. En 2023, Michel Garcia, Conseiller municipal villeveyracois, Vice-président de Sète Agglopolo Méditerranée et Président de la Commission locale de l'eau a été élu Vice-président aux côtés de François Commeinhes.

ÉLUS DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE



ÉLUS



Frédéric ALOY



Alain ARMÉNIO



Michel ARROUY



Blandine AUTHIÉ



Yves MICHEL, Président



Thierry BAËZA



Alain BERTES



Walter BIGNON



Gérard CANOVAS



Marialys CAMEL



Norbert CHAPLIN



Jean-Christophe DALBIGOT



Christophe DURAND



Angel FERNANDEZ



Romain FERRARA



François COMMEINHES, Vice-président



Magali FERRIER



Nathalie CLAUDE



Francis HERNANDEZ



François HERNANDEZ



Colette JAMMA



Olivier LAURENT



Loïc LINARES



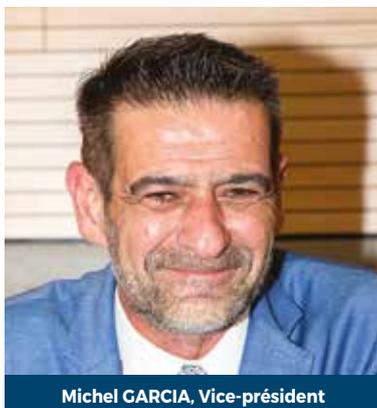
Laurence MAGNE



Hervé MARQUÈS



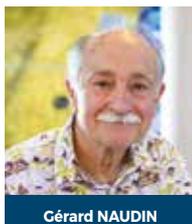
Jean-Louis MOLTO



Michel GARCIA, Vice-président



Corinne MOSLER



Gérard NAUDIN



Cédric RAJA



Myriam REYNAUD



Josian RIBES



Vincent SABATIER



Bruno VANDERMEERSCH



Alain VIDAL



Jean-Claude ARAGON



Marcel BOSC



Jean-Pierre DEMOLLIÈRE



Mercedes GIORDANO



Kelvine GOUVERNAYRE



Christian LONIGRO



Hervé MERZ



Christophe MORGO



Marie-Hélène PELAIN



Marcel STOECKLIN

ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE



ÉLUS



Gwendoline CHAUDOIR



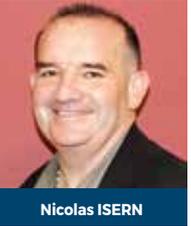
Jean DE GRAVE



Laurent DURBAN



Chantal GUILHOU



Nicolas ISERN



Yann LLOPIS



Pierre MARHUENDA



Patrick ZIMMERMANN



SUPLÉANTS



Pascal COUDERC



Jean-Charles DESPLAN

ÉLUS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ



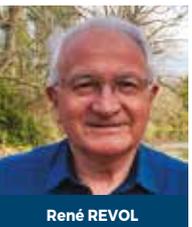
ÉLUS



Régine ILLAIRE



Véronique NÉCRET



René REVOL



SUPLÉANTS



Jacques MARTINIER

DÉCOUVREZ L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE LA LAGUNE DE THAU

UNE EXPOSITION
À LA RENCONTRE
DES HABITANTS

L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE LA LAGUNE DE THAU

Pour préserver la biodiversité marine et les services rendus par les océans, la France a choisi de mener une politique volontariste de création et de gestion d'aires marines protégées dans toutes ses eaux. D'une superficie d'environ 100 000 km² et d'une profondeur moyenne de 3 mètres, la lagune de Thau est la plus importante d'Occitanie. En raison de sa biodiversité exceptionnelle, elle a intégré le réseau Natura 2000 en 2012 puis le réseau des Aires

Les Aires Marines Protégées (AMP) sont des espaces qui...
un réservoir (étonnant) de...

la substance...
les cultures...

En 2023, à Mèze, Bouzigues
et Marseillan, retrouvez-là en 2024
à Loupian, Balaruc-les-Bains,
Frontignan et Sète...

En savoir
plus



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU
328 quai des Moulins - 34200 Sète
Tél. 04 67 74 61 60
contact@smbt.fr - www.smbt.fr

